



Etude des expériences positives autour des exploitations agricoles familiales

Cas du secteur maraîcher au Burkina Faso

Rapport final d'étude



Février 2011

Table des matières

INTRODUCTION -----	5
1 LE SECTEUR MARAICHER AU BURKINA FASO -----	6
1.1 Etat des lieux -----	6
1.1.1 Importance socio économique -----	6
1.1.2 Caractéristiques des sites maraichers -----	10
1.1.3 Performances du secteur maraicher -----	11
1.2 Mesures mises en œuvre pour la relance du secteur maraicher -----	14
1.2.1 Les mesures du Programme d’ajustement du secteur agricole (PASA) -----	14
1.2.2 Les mesures législatives et réglementaires -----	15
1.2.3 Les cadres de concertation-----	16
1.2.4 Le projet de relance -----	16
1.2.5 Autres interventions (PACVA) -----	17
1.3 Situation actuelle ou effets observés -----	17
2 EXPERIENCE DE L’EXPLOITATION FAMILIALE DANS LE SECTEUR MARAICHER -----	19
2.1 Caractéristiques de l’exploitation familiale -----	19
2.2 Taille des exploitations maraichères -----	21
2.3 Conduite du maraichage familial -----	23
2.3.1 Logiques et stratégie de production -----	23
2.3.2 L’approvisionnement en facteurs de production -----	24
2.3.3 Stratégie de mise en marché des produits -----	27
2.3.4 Contribution du maraichage à la sécurité alimentaire familiale-----	28
2.3.5 Analyse genre du maraichage dans l’exploitation agricole familiale-----	29
2.4 Performances économiques et financières des exploitations maraichères -----	30
2.4.1 Méthodologie de l’évaluation-----	30
2.4.2 Comptes de production et d’exploitation des principales spéculations -----	31
2.5 Analyse AFOM de l’exploitation familiale maraichère -----	34
2.5.1 Atouts et faiblesses de l’exploitation familiale -----	34
2.5.2 Opportunités et menaces pour l’exploitation familiale maraichère-----	35

3	VISION PROSPECTIVE DU SECTEUR MARAICHER ET RECOMMANDATIONS -----	36
3.1	Vision -----	36
3.2	Recommandations pour un soutien durable aux exploitations familiales maraichères -----	37
3.2.1	Besoin de soutien pour l’approvisionnement en facteurs de productions (semences, engrais, pesticides et équipement) -----	38
3.2.2	Besoin d’appui conseil et de recherche développement -----	38
3.2.3	Besoin d’appui à l’organisation de la production et de la mise en vente -----	39
4	COMMENT SOUTENIR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES AFIN D’ACCROITRE LEURS CAPACITES A NOURRIR LES POPULATIONS LOCALES ? -----	41
4.1	Etape 1 : Identifier les facteurs déterminants des coûts de production de l’exploitation agricole familiale -----	43
4.2	Etape 2 : Rendre fonctionnels, efficaces et transparents les mécanismes de fourniture des facteurs de production, de prestation de services agricoles et de fixation des prix -----	44
4.3	Etape 3 : Améliorer les relations d’affaires entre les producteurs et les acheteurs -----	45
4.4	Etape 4 : Prendre en compte les règles et les conventions du commerce mondial -----	46
4.5	Etape 5 : Mettre en œuvre les options prioritaires des politiques agricoles d’intégration et veiller au développement et à la consolidation du marché sous régional -----	48
4.6	Etape 6 : Améliorer le jeu de rôle des institutions publiques des ONG et des OPA -----	49
5	CONCLUSION -----	50

Liste des abréviations

ADP	:	Assemblée des Députés du Peuples
AFD	:	Agence Française de Développement
AFOM	:	Atouts faiblesses, opportunités et menaces
AN	:	Assemblée Nationale
APE	:	Accord de Partenariat Economique
APEFEL/B	:	Association Professionnelle des Exportateurs de Fruits et Légumes
APIPAC	:	Association Professionnelle de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes
APMB	:	l'Association des Producteurs Maraîchers du Burkina
CC-PASA	:	Cellule de Coordination du Programme d'ajustement du secteur agricole
CISV	:	Children's International Summer Villages
CNCA	:	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNPFL	:	Comité National de Promotion des Fruits et Légumes
CPF	:	Confédération Paysanne du Faso
CRPA	:	Centre Régional de Promotion agropastorale
DGPER	:	Direction générale de la promotion de l'Economie rurale
DGPSAA	:	Direction générale de la prospective, des statistiques agricoles et alimentaires
DSA	:	Direction des Services Statistiques
FAOSTAT	:	Statistiques de la FAO
FEPAB	:	Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina Faso
FNGN	:	Fédération Nationale des Groupements Naam
IAP	:	Instrument automatisé de programmation
INSD	:	Institut National des Statistiques et de la Démographie
MAHRH	:	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	:	Organisation non gouvernementale
ONUDI	:	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PACVA	:	Projet d'appui aux chaînes de valeurs agroalimentaires
PASA	:	Programme d'ajustement du secteur agricole
PIB	:	Produit intérieur brut
RBE	:	Résultat brut d'exploitation
RNE	:	Résultat net d'exploitation
SCOBAM	:	Société Coopérative du Bam
SDR	:	Stratégie de Développement Rural
UCOBAM	:	Union des coopératives agricoles et maraîchères du Burkina

INTRODUCTION

Le maraichage tel qu'on le connaît aujourd'hui a été introduit au Burkina Faso vers les années 1920-1930 par les missionnaires blancs et les fonctionnaires de l'administration coloniale pour leurs propres besoins. La transmission des techniques de production et la diffusion des espèces cultivées se sont faites par l'intermédiaire des serviteurs des résidences coloniales, des catéchistes, des anciens militaires et des jardins potagers de certaines écoles primaires. Mais, c'est avec les sécheresses des années 1970, ayant suscité comme on le sait l'implantation de barrages et de périmètres irrigués, que le maraichage a connu un développement fulgurant. Face à l'échec des campagnes pluviales, les paysans vont montrer une grande réceptivité aux nouvelles alternatives qui leur sont offertes à travers le maraichage en contre saison. Toutefois, le manque de données statistiques fiables sur cette activité productive constitue un véritable handicap pour les analyses. C'est ainsi, que force est de constater que les données les plus récentes collectées par la Direction en charge des statistiques agricoles datent de 2004.

Au Burkina Faso, à l'instar des autres cultures, c'est sur les exploitations agricoles familiales que repose la responsabilité de la production notamment maraichère. Toutes autres structures socio économiques de production (agrobusiness, etc.), même si elles interviennent, n'y apportent qu'une contribution marginale. L'on mesure alors combien il importe que les organisations professionnelles agricoles étudient le cas de ce secteur d'activité et trouvent les arguments nécessaires pour la défendre auprès des autorités lors de l'élaboration des politiques de développement agricole.

Afin d'aider la CPF à analyser l'expérience des exploitations familiales agricoles dans la gestion du secteur maraicher, la présente étude est menée. Il s'agit de montrer à travers la présente étude de cas (secteur maraicher), comment le secteur agricole de façon générale pourrait être soutenu dans le cadre de la promotion des exploitations agricoles familiales.

La méthodologie de travail a reposé sur l'approche participative. Pour ce faire, la CPF a mis en place un comité de suivi qui a assisté le consultant dans la collecte des données de terrain et pour la validation des constats et des recommandations. Au cours d'une première réunion tenue le 21 décembre 2010 et après avoir analysé les termes de référence de l'étude avec le consultant, le comité de suivi a proposé un échantillon de sites maraichers à prospecter. Compte tenu de la finalité de l'étude, dont le centre d'intérêt est l'exploitation agricole familiale, les enquêtes de terrain ne devaient pas couvrir tous types d'exploitations maraichères, mais celles qui sont réalisées dans le cadre de la famille, donc de l'exploitation familiale. Aussi, le présent rapport a-t-il été rédigé à partir de données bibliographiques et de données de terrain avec comme ligne de mire : l'agriculture familiale. Il comporte quatre parties essentielles:

- 1- La présentation du secteur maraîcher à partir des données bibliographiques ;
- 2- L'expérience des exploitations agricoles familiales dans la conduite du maraîchage présentée sur la base des résultats d'enquêtes sur le terrain ;
- 3- Et la vision prospective du maraîchage assortie des recommandations pour un soutien aux exploitations maraîchères familiales formulées sur la base des besoins exprimés par les producteurs. Quant bien même les recommandations faites s'appuient sur l'expérience du maraîchage, elles sont sensées permettre de soutenir l'exploitation familiale de façon générale ;
- 4- Après l'atelier national, un dernier chapitre a été rédigé en guise de synthèse prenant en compte le point de vue des acteurs de terrain. Il propose une démarche d'appui aux exploitations agricoles familiales qui vise l'accroissement de leurs performances techniques et économiques.

1 LE SECTEUR MARAICHER AU BURKINA FASO

1.1 ETAT DES LIEUX

1.1.1 Importance socio économique

A partir de son historique, nous retenons que le secteur maraîcher en développement depuis l'ère coloniale, accomplit aujourd'hui trois vocations essentielles:

- Pourvoir à la consommation domestique familiale;
- Approvisionner les consommateurs des centres urbains en légumes frais et
- Approvisionner les marchés européens et asiatiques en fruits et légumes tropicaux.

La vocation d'approvisionner les marchés européens en vue de gains de devises a été privilégiée dès les premiers moments. C'est ainsi que les filières haricot vert et mangue se sont particulièrement illustrées comme un important atout pour la promotion des exportations. Afin de stimuler cette option, de nombreuses initiatives et actions gouvernementales ont été prises: incitation à la création de coopératives maraîchères, facilitation de l'acquisition des infrastructures et équipement, etc.

1.1.1.1 Le secteur est un pourvoyeur d'emplois

Selon le Recensement Général de l'Agriculture réalisé en 2006, le nombre de producteurs maraîchers a doublé. En effet, il est passé d'un total de 90 395 en 2001-2002 à 200 000 personnes

en 2006-2007, soit un croît de 121% dû surtout à l'augmentation du nombre de femmes qui se sont investies dans la production maraîchère. C'est autant de personnes qui ont trouvé de nouveaux emplois en contre saison. Comme on le voit dans le tableau N° 1, l'augmentation du nombre de femmes a été spectaculaire. Il est passé de 21 434 femmes à 71 200 femmes, soit un croît de 232%. Ainsi donc, le nombre de femmes a plus que triplé. Ce qui confirme la participation grandissante des femmes dans la production maraîchère.

Tableau 1 : Evolution du nombre de maraicher

Année	Sexe		Total	% femmes
	Hommes	Femmes		
2001-2002	68 961	21 434	90 395	24%
2006-2007	128 800	71 200	200 000	36%
Ecart en %	87%	232%	121%	

Sources: MAHRH / DSA/ Enquête maraîchère, campagne 2001-2002 et RGA 2006-2010

1.1.1.2 Le secteur a une contribution non négligeable au PIB

Il ressort de l'Instrument d'Analyse et de Programmation (IAP) que la production maraîchère représente de 8 à 9% de la production de l'agriculture et 3% du PIB total. En valeur ajoutée, c'est plus de soixante (60) milliards de FCFA générée annuellement par le secteur maraîcher.

Si la contribution du secteur agricole au PIB varie entre 34 et 40% selon les années, celle du maraichage se situe autour de 3 comme l'indique le tableau 2. On peut mieux apprécier cette contribution quand on la compare à celle du coton, certes supérieure, mais pas de loin. En plus l'on sait que la culture maraîchère s'opère en contre saison permettant ainsi aux paysans de valoriser leur temps de travail.

Tableau 2 : Contribution de la filière fruits et légumes au PIB national

	2003	2004	2005	2006	2007
PIB en Millions	1 645 047	1 864 770	1 911 894	2 026 507	2 148 062
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
PIB agricole	646 478	669 873	696 375	721 567	748 761
<i>% par rapport au PIB</i>	39,3%	35,9%	36,4%	35,6%	34,9%
PIB Maraichage	53 007	56 559	60 351	64 399	68 721
<i>% par rapport au PIB</i>	3,2%	3,0%	3,2%	3,2%	3,2%
<i>% par rapport au PIB agricole</i>	8,2%	8,4%	8,7%	8,9%	9,2%
PIB Coton	61 433	63 236	67 484	70 942	74 847
<i>% par rapport au PIB agricole</i>	9,5%	9,4%	9,7%	9,8%	10,0%

Source: IAP et IAP/agro

1.1.1.3 Le secteur permet d'améliorer les revenus des producteurs

Pour la majorité des paysans burkinabé, le revenu agricole provient de la production d'hivernage et de l'élevage. Le maraichage qui est une activité de contre saison, permet cependant aux exploitations familiales qui en ont l'opportunité, de créer des revenus supplémentaires à ceux d'hivernage, améliorant ainsi leur pouvoir d'achat et leur niveau de bien être. Les légumes, dont la valeur marchande et les rendements à l'hectare sont très élevés par rapport à ceux des céréales, plantes les plus cultivées au Burkina, procurent plus de revenus que les cultures traditionnelles. Le tableau ci-dessous le montre éloquentement.

Tableau 3 : Valeur monétaire de la production des cultures par hectare enFCFA

Cultures	Rendement moyen kg/ha	Prix au producteur	Valeur en FCFA
Sorgho	1 000	110	110 000
Mil	800	110	88 000
Maïs	1 500	150	225 000
Riz irrigué	5 000	115	575 000
Coton	1 100	200	220 000
Oignon	20 000	300	6 000 000
Tomate	15 000	400	6 000 000
Pomme de terre	17 000	250	4 250 000

Sources : Estimation du consultant

Selon les déclarations des producteurs, l'amélioration du niveau des revenus est perceptible chez les maraichers. En effet, qu'auraient-ils exercé en saison sèche, s'il n'y avait pas cette activité d'appoint ? Non seulement, le maraichage permet de combattre l'oisiveté en saison sèche mais il génère des revenus substantiels pour les exploitants qui s'y adonnent. C'est le cas des propriétaires terriens qui sont aux abords des lacs ou des plans d'eau aménagés dont toutes les terres sont incluses dans la zone maraichère (zone des lacs Bam et Dem) ou de certains exploitants du Sanguié (Réo). Il est noté que les propriétaires terriens donnent leur terrains non exploités en fermage aux maraichers saisonniers : étrangers en et autochtones en recherche de revenus complémentaires.

Pour les maraichers saisonniers, l'activité est une source de revenu d'appoint. Il s'agit généralement des exploitants étrangers, des jeunes et des femmes du village qui veulent s'occuper utilement en saison sèche. Il est ressorti des entretiens avec les producteurs que cette possibilité offerte aux jeunes a permis de réduire considérablement l'exode vers les centres urbains et vers la Côte d'Ivoire, car en trois à quatre mois, le jeune acquiert un revenu qu'il n'aurait pas obtenu dans la situation de précarité qu'il rencontre dans l'émigration.

1.1.1.4 Le secteur contribue notablement à la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), une situation dans laquelle tous les ménages ont physiquement et économiquement accès à une alimentation adéquate pour tous leurs membres et sans risques de perdre cet accès. Une alimentation adéquate signifie une alimentation équilibrée qui permet donc de satisfaire tous les besoins de l'organisme. La grande majorité de la population burkinabé satisfait ses besoins en vitamines et sels minéraux à travers la consommation des légumes traditionnels (gombo, feuille d'oseille, pétales de kapok, feuille de baobab, aubergine, piment, etc.).

Avec l'introduction par les colons de légumes exotiques (haricot vert, chou, laitue, carotte, pomme de terre, oignon, concombre, poivron, etc.) la gamme des produits s'est élargie. Mais force est de constater que ces nouveaux produits sont surtout demandés par les centres urbains qui demeurent les plus grands consommateurs. De ce fait, à leur valeur nutritive s'est ajoutée leur valeur commerciale, faisant des cultures maraichères des cultures de rente. C'est aussi pourquoi, les premiers pas du maraichage ont eu lieu dans les jardins péri urbains visant à approvisionner les citadins en légumes frais. A ce titre, le maraichage a occupé une place prépondérante dans la sécurité alimentaire des villes mais aujourd'hui, il l'est également dans les campagnes.

Dans les campagnes, ce sont les femmes qui ont la charge de fournir les condiments nécessaires à la préparation de la nourriture. Si la plupart d'entre elles se contentent des légumes traditionnels, celles qui entretiennent des jardins ou les épouses des hommes occupés au maraichage consomment de plus en plus les légumes exotiques en prélevant dans leur production destinée essentiellement à la vente. Les ménages non producteurs doivent alors acheter leurs légumes au marché ou chez le jardinier. Ce qui pose le problème de l'accessibilité, car il leur faut trouver des revenus provenant d'autres activités pour en acquérir.

Le régime alimentaire burkinabé est essentiellement composé :

- de céréales (mil, sorgho, maïs, riz, blé, fonio) qui participent pour 67% à l'apport calorifique, témoignant ainsi de leur importance primordiale dans la sécurité alimentaire ;
- des fruits et légumes dont l'importance dans la ration alimentaire est mal connue mais dont l'apport calorifique est estimée à 1%. Ces fruits et légumes contribuent en plus de façon indirecte à l'alimentation via les revenus que procure souvent leur vente ;
- des racines et tubercules (igname, patates, manioc) qui sont pauvres en protéines mais qui participent pour environ 1-2% à la ration alimentaire.

Tableau 4 : Consommation apparente de légumes en Kg/personne/an

Produits	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008
Légumes Frais, nda	14,40	13,96	13,54	13,13	12,73	12,34	11,96	11,93	11,54
Piments forts, piment doux frais	0,61	0,59	0,57	0,56	0,54	0,54	0,51	0,54	0,52
Pommes de terre	0,29	0,12	0,09	0,10	0,11	0,11	0,12	0,12	0,12
Tomates	0,87	0,85	0,82	0,80	0,77	0,82	0,72	0,77	0,75
Oignons (et échalotes) frais	1,48	1,44	1,40	1,35	1,31	1,33	1,23	1,26	1,22
Patates douces	2,39	3,52	3,04	2,27	3,15	5,30	5,90	4,34	4,41
Total consommation	22,31	22,68	21,59	20,27	20,62	22,42	22,32	20,86	20,39

Source : Calcul fait à partir des données croisées FAO/DGPER/MAHRH

La production agricole est saisonnière alors que la consommation est permanente et durant toute l'année. De ce fait, des efforts doivent être déployés pour faire en sorte que les aliments, notamment les légumes, soient disponibles, accessibles et de bonne qualité en toutes saisons. C'est là un défi que les exploitations familiales agricoles doivent relever.

Comme le tableau 4 le montre, la consommation des légumes a légèrement varié d'une année sur l'autre mais est restée sensiblement la même entre 20 et 23kg par personne et par an. Cela signifie que la croissance de la production est allée dans la même proportion que celle de la population.

1.1.2 Caractéristiques des sites maraichers

Le maraîchage est essentiellement une activité de saison sèche au Burkina Faso. Elle couvre la période de novembre à mars. Sur les 200.000 Ha de terres aménageables, les cultures maraîchères occupent environ 35 944ha sur 5368 sites, soient une superficie moyenne par site de 6,7ha. On distingue trois grands types de sites maraîchers:

1. Les périmètres aménagés avec irrigation gravitaire (Exemple de Savili) . Il est le fait du Gouvernement et des coopératives après que l'Etat leurs aient confié l'exploitation de l'ouvrage réalisé sur projet. C'est ce type de maraîchage qui approvisionnait les marchés extérieurs en haricot vert.
2. Le site maraicher ou l'exploitation des parcelles sous irrigation manuelle ou à la motopompe à partir de puisards est pratiquée. Ce sont de petits jardins individuels ou familiaux dont l'irrigation se fait par aspersion au moyen d'arrosoirs ou de motopompes. C'est sur ce type de maraîchage que se développe essentiellement l'exploitation familiale qui approvisionne les marchés urbains et sous régionaux. Le maraîchage péri urbain fait partie de ce type.
3. Les sites maraichers autour des lacs naturels. Ici les sites sont aménagés sommairement après

les récoltes, car ils sont exploités en hivernage en cultures de céréales. Les aménagements ne sont donc pas définitifs pour l'une ou l'autre activité. Ils s'opèrent en début de saison sèche pour recevoir les cultures de légumes. Le moyen d'exhaure de l'eau est souvent la motopompe.

La production maraîchère se pratique presque dans toutes les provinces du pays. Toutefois, il y a des zones spécialisées ou reconnues telles plus que d'autres. Les grandes zones de production bénéficient de points d'eau permanents favorisant l'activité. Quant bien même la source d'approvisionnement en eau n'est pas permanente, les sites restent en permanence affectés à cette activité, c'est-à-dire exploités de façon régulière d'une année à l'autre.

Au niveau national, le RGA a montré que seulement 59,5 % des sites maraîchers disposent d'une source d'eau permanente durant la campagne maraîchère. L'eau des autres sites tarit avant terme.

Les sites maraîchers restent exploités par des exploitants individuels issus des exploitations familiales. Ils disposent de leurs propres moyens de production sans aucun lien avec les autres exploitants. Les modes d'organisation pour produire (groupement, coopérative...) restent peu répandus dans cette branche d'activité. En effet, hormis dans quelques provinces où la tradition est bien établie (environ 15% des sites exploités par des groupements), les sites sont essentiellement l'objet d'une exploitation individuelle.

Le mode d'exhaure de l'eau le plus courant reste manuel. Dans près de 77% des sites, c'est de façon manuelle que les maraîchers font parvenir l'eau à la parcelle. Le caractère rudimentaire du maraîchage apparaît ainsi à travers ces pratiques. La maîtrise et la permanence de l'eau demeure donc un déficit majeur à relever.

1.1.3 Performances du secteur maraîcher

1.1.3.1 Productions et rendements

Les produits du maraîchage sont très variés au Burkina Faso. Ils vont des légumes traditionnels : gombo, oseille, aubergine locale, piment, aux légumes exotiques : haricot vert, oignon, tomate, pomme de terre, carotte, aubergine, laitue, chou, poivron, fraises etc. Le haricot vert est exporté vers l'Europe, la tomate, la pomme de terre et l'oignon le sont dans la sous-région.

Mais comme le tableau 5 le laisse voir, il y a un manque d'informations. Nous avons dû faire un regroupement de deux sources d'information pour sortir ces données sur les productions. Le dernier enregistrement des statistiques nationales maraîchères date de 2004. Il convient de souligner que les données de la FAO ont été estimées par elle, étant donné l'absence des statistiques nationales.

Tableau 5 : Evolution des principales productions maraichères en tonnes

Produits	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008
Ail	3039	3866	885	Nd	132	nd	nd	nd	nd
Aubergines	7729	5627	4296	Nd	8719	nd	nd	nd	nd
Choux et autres brassicacée	40 608	23 715	27 911	Nd	20 734	nd	nd	nd	nd
Concombres et cornichons	5237	3914	4866	Nd	1909	nd	nd	nd	nd
Gombo	26 000	26 000	26 000	26 000	26 000	26 500	26 000	27 000	27 000
Légumes Frais, nda	165000	165 000	165 000	165 000	165 000	165 000	165 000	170 000	170 000
Piments forts, piment doux	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 200	7 000	7 700	7 700
Pommes de terre	3 376	1 395	1 129	1 200	1 376	1 500	1 600	1 700	1 700
Tomates	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	11 000	10 000	11 000	11 000
Oignons (et échalotes) frais	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000	17 850	17 000	18 000	18 000

* Sources : DGPER/MAHRH et FAOSTAT

Il ressort du tableau ci-dessus que les principaux produits maraichers sont les légumes frais. Le chiffre fourni est en fait le cumul des produits ne figurant dans ce tableau, ensuite viennent le gombo. En effet, le gombo est un légume traditionnel très répandu dans les ménages burkinabé, les choux et autres brassicacée (salade etc..) sont importants du fait de leur forte consommation par les ménages urbains et enfin la tomate et les oignons.

Tableau 6 : Rendements des principales cultures maraichères

Spécifications	Rendement T/ha	Spécifications	Rendement T/ha
Oignons bulbes	15	Pomme de terre	19
Oignons feuilles	21	Haricot vert	7
Chou	28	Fraise	20
Tomate	24	Concombre	25
Aubergine locale	19	Poivron	10
Aubergine importée	17	Ail	6
Piment	11	Gombo	9
Laitue	22	Carotte	30

Sources : Direction des Statistiques Agricoles (DSA)/DGPSAA

Les rendements enregistrés par la Direction des Statistiques Agricoles sont des rendements moyens ce qui veut dire qu'il ya des producteurs qui ne réalisent pas ces rendements tout comme il en aurait qui les dépassent. Dans tous les cas le niveau des rendements est acceptable.

1.1.3.2 Commercialisation et marchés

A l'exception du haricot vert qui est produit pour l'exportation, toutes les autres spéculations (tomates, oignons, choux,...) sont faites majoritairement pour satisfaire la demande intérieure. On constate que les circuits de distribution sur le marché intérieur sont très courts. Les exportations de tomates fraîches ont évolué en milliers de tonnes depuis les cinq dernières années. Elles se font en direction du Ghana, du Togo et du Bénin. Les exportations d'oignons sont surtout destinées à la Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo. Il faut noter que la tomate fraîche et les oignons sont importés de façon complémentaire pour approvisionner le marché pendant les périodes où la production a baissé ou a cessé. En ce qui concerne la tomate, en période hivernale (de mai à septembre), le Burkina importe des quantités appréciables. Quant aux oignons, ils sont importés essentiellement du Niger et de la Hollande pendant les périodes de soudure soit de novembre à février et concerne la variété "violet de Galmi" qui est très appréciée par les consommateurs burkinabè.

1.1.3.3 Conservation et transformation

La transformation des légumes vise deux objectifs :

- La résolution des problèmes de surplus et de manque de produits maraîchers liés à la saisonnalité et qui se caractérise, d'une part par les prix très bas pendant les périodes de forte production et des prix élevés en période de faible production, et d'autre part par de grosses pertes dues au pourrissement des produits.
- La valorisation des produits par l'augmentation de la plus-value.

Les transformateurs sont de deux types :

- **Les transformateurs artisanaux** (individus, associations, groupements) : Ce sont des petites unités de transformation à l'échelle locale qui font le séchage et la production de jus et de purée.
- **Les transformateurs industriels (usines, ateliers)** : L'activité consiste à produire des concentrées de tomates, des conserves etc... Les sociétés industrielles de transformation sont pour la plupart en cessation d'activités (*SAVANA, UCOBAM et autres*).

1.1.3.4 Consommation locale des produits maraichers

En 2003, l'INSD a mené une étude sur les dépenses alimentaires des ménages burkinabé. Il est ressorti que les ménages burkinabés consacrent en moyenne 6,2% de leurs dépenses alimentaires à l'achat des légumes. Comme on le voit dans le tableau 6, les légumes occupent le troisième rang après les céréales et la viande. C'est donc dire que les légumes constituent une denrée essentielle dans le panier de la ménagère.

En plus des ménages, les consommateurs notoires sont les institutions comme : les hôtels, les restaurants, les hôpitaux, les écoles et centres de formation, les universités, l'armée, les maisons d'arrêt et de correction, les centres d'accueil etc.

Tableau 7 : Structures des dépenses alimentaires

Produits	Part dans l'alimentation en %
Pains, céréales, tubercules et légumineuses	51,7
Viande	9,0
Poissons et produits de mer	3,8
Huiles et graisses	5,4
Fruits	1,5
Légumes	6,2
Sucre	2,2
Laits, œufs	1,7
Sel, épices, sauces etc.	7,9
Café, thé, cacao	1,5
Boissons non alcoolisées	1,1
Tabac	3,4
Total alimentation	100,0

Source : INSD, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

1.2 MESURES MISES EN ŒUVRE POUR LA RELANCE DU SECTEUR MARAICHER

1.2.1 Les mesures du Programme d'ajustement du secteur agricole (PASA)

La filière fruits et légumes a été une des celles qui ont été ciblées dans les programmes d'ajustement

structurel. En effet, deux entreprises majeures y opéraient avec une efficacité douteuse. Ce qui a justifié la mise en place de la politique du désengagement de l'Etat des domaines productif et commercial de la filière. Ceci est allé de pair avec le renforcement du rôle des opérateurs privés et des organisations professionnelles de la filière.

Concrètement les mesures d'ajustement structurel de la filière ont visé:

1. La libéralisation du commerce et des prix: A ce niveau force est de constater que le secteur est totalement libéralisé. Les obstacles à l'importation des cartons, qui était une des mesures du PASA, ont été levés.
2. La restructuration de l'environnement institutionnel par le désengagement de l'Etat de Flex Faso qui a été privatisé et de l'UCOBAM qui est a été restructurée.
3. L'amélioration de l'efficacité des finances publiques: L'Etat en se désengageant de Flex Faso et de l'UCOBAM n'a plus supporté les subventions de fonctionnement à ces entreprises. En contrepartie l'Etat leur a appliqué une nouvelle fiscalité cohérente avec les autres secteurs d'activités.

1.2.2 Les mesures législatives et réglementaires

Plusieurs lois et textes réglementaires ont été pris aux Burkina Faso touchant de près ou de loin le secteur agricole. Ainsi est-il de la loi 014/96/ADP portant réorganisation agraire et foncière, de la loi N° 62/96/ADP du 14 décembre 1995 portant code des investissements au Burkina Faso, de la loi N° 014/99/AN du 15 avril 1999 portant sur les groupements et les coopératives. Elles ne contiennent pas de dispositions spécifiques au secteur maraîcher, mais d'une façon ou d'une autre, elles le touchent également. Ainsi le régime des entreprises d'exportation instauré par la loi N°15/97/An du 17 avril 1997 semble particulièrement intéressant à cet égard. Cette loi accorde en effet aux entreprises d'exportation y compris d'exportation de fruits et légumes d'importants avantages fiscaux liés aux investissements et à l'exploitation.(importation hors taxes et hors douane de semences, d'engrais et d'emballages pour l'exportation qui constituent les matières premières et les consommables de base des producteurs). Les producteurs organisés peuvent également bénéficier des avantages accordés par la loi coopérative 014/ADP/99 aux organisations d'utilité publique.

Au niveau national, d'autres textes régissent encore la filière à différents degrés soit dans un souci de santé publique, soit en vue de l'organisation, ou du bon fonctionnement des activités commerciales (importation et distribution des engrais et des pesticides, lois sur les semences, etc..) ont été pris. Tous ces textes semblent méconnus par la plupart des acteurs concernés.

1.2.3 Les cadres de concertation

On peut affirmer sans se tromper que le principe de concertation a commencé au sein du secteur maraîcher. Jadis initié par l'Etat, la concertation a été prise en charge par les acteurs suite à l'avènement des PASA. Le Cadre National de Concertation des fruits et légumes (CNCFL) est la dernière expérience vécue par les acteurs. La structure dirigeante a été composée par des structures de second degré, (Fédération des industries agroalimentaires, Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes APIPAC, etc.), n'ayant pas d'intérêts directs avec la filière. De ce fait, bien qu'installé avec son statut et son règlement intérieur le CNPFL a fait long feu, donc n'a pas pu fonctionner.

1.2.4 Le projet de relance

Après l'achèvement de l'ajustement structurel de la filière fruit et légumes, le Gouvernement a décidé en partenariat avec l'AFD de relancer les activités de production et d'exportation en mettant en œuvre un projet d'un genre nouveau à savoir un projet exécuté par les principaux acteurs et bénéficiaires. Il s'est agi de promouvoir :

- le développement des cultures pour la grande exportation: le haricot vert et la mangue;
- le développement des cultures pour l'exportation vers la sous-région: la tomate;
- le développement des cultures de substitution à l'importation: l'oignon, la pomme de terre et la banane;
- le renforcement du cadre institutionnel;
- et la restructuration et l'assainissement financier de l'UCOBAM.

Le projet a comporté quatre composantes:

1. **Une composante "Appui à la production"** qui a prévu des actions pour l'expérimentation, la production et la diffusion de matériel végétal adapté, notamment pour la banane, la pomme de terre, la tomate, l'oignon, le haricot vert et la mangue. Cette composante a été gérée par l'Association des Exportateurs de Fruits et Légumes (APEFL) ;
2. **Une composante "Appui à la commercialisation"** qui a prévu la définition de normes de qualité et de label pour les exportations, la prospection de nouveaux marchés en Europe et dans la sous-région et une meilleure maîtrise dans la passation des marchés. Composante également gérée par l'APEFL.

3. **Une composante "Appui à la restructuration"** qui vise en priorité la restructuration financière, organisationnelle et institutionnelle de l'UCOBAM et ses affiliés. Cette composante a été cogérée par le Ministère en charge de l'agriculture et l'UCOBAM.
4. **Une composante "Appui à la consolidation du cadre institutionnel"** visant à renforcer l'Association des Exportateurs pour qu'elle soit capable de promouvoir la filière d'une part et d'autre part à confirmer le rôle d'arbitrage de l'Etat, notamment au travers du CNPEFL et de la CC-PASA. Cette composante a été cogérée par la CC-PASA et l'APEFL.

1.2.5 Autres interventions (PACVA)

Le Projet d'amélioration des chaînes de valeur agro-alimentaires (PACVA), d'un coût de 1,65 milliard a démarré ses activités pour une phase pilote de trois ans en 2008. Il vise à combattre la pauvreté au sein des petits exploitants, à travers l'ouverture de débouchés internationaux à leurs productions. Financé par l'ONUDI, la région Toscane, l'Italie et l'Etat burkinabè, le projet collabore avec deux coopératives paysannes, à savoir la SCOBAM, dans le Bam et la SOGEPAM dans le Sourou. Il est prévu qu'au terme de la phase pilote, une société de logistique et de service prenne la relève pour pérenniser les acquis et surtout élargir la liste des bénéficiaires.

Telles sont les anciennes et actuelles interventions de l'Etat sur le secteur maraîcher. Un constat s'impose le secteur n'a pas reçu toute l'attention due à son rôle dans l'économie nationale.

1.3 SITUATION ACTUELLE OU EFFETS OBSERVES

En dépit des actions menées qui viennent d'être décrites, les résultats de la filière «fruits et légumes» demeurent en deçà des attentes.

Les petits producteurs irriguant à l'arrosoir demeurent la règle et ceux utilisant la motopompe l'exception

Les producteurs maraîchers sont dans leur grande majorité issus de l'agriculture familiale. Ce sont de petits producteurs travaillant sur de petites superficies et pratiquant l'irrigation à l'arrosoir (73%). Ceux qui irriguent à la motopompe parviennent à exploiter de plus grandes superficies, mais ils constituent la minorité. Certaines exploitations familiales disposant de superficies suffisantes pourraient étendre leur exploitation mais restent handicapées par les difficultés d'acquisition de la motopompe. Or, comme l'étude réalisée par Judicome en 2003 le laisse entendre : «la multiplicité

des petites exploitations, 90% des superficies totales, porte préjudice à une bonne organisation de la production et de l'exportation maraîchère qu'elle soit régionale ou internationale. Le nombre élevé des acteurs à ce niveau, pose un problème technique et organisationnel : disparité du niveau de technicité, non respect des techniques culturales ce qui a pour conséquence l'irrégularité des produits d'exportation, la mauvaise conduite des opérations et de conditionnement bord-champ, le manque d'homogénéité de la qualité des productions ».

Les performances de l'ensemble du secteur maraîcher demeurent peu satisfaisantes

Malgré les efforts fournis par les autorités gouvernementales, les performances de la filière restent faibles au regard des énormes potentialités (près de 225 000 hectares irrigables) du savoir faire des hommes et du marché sous régional dont la demande est en forte croissance. Les faibles performances se traduisent par :

- l'insuffisance de planification de la production qui fait arriver les produits hautement périssables au même moment sur les mêmes marchés provoquant un engorgement des marchés et une chute des prix au producteur ; tandis qu'en hivernage les mêmes produits manquent et il faut les importer ;
- l'absence de météorologie adaptée aux marchés des produits maraîchers;
- le marché des fruits et légumes demeure plus dans l'informel que le formel ;
- l'absence d'outil ou de politique de financement de la filière ;
- la faiblesse et l'insuffisance des moyens logistiques ;
- la méconnaissance et la non exploitation des avantages du cadre juridique ;
- l'absence d'un cadre organisationnel spécifique fort et la faiblesse des organisations existantes ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique.

Photo 1 : Femme commerçante de légumes en session d'achat

Des conditions de commercialisation toujours défavorables

Les acteurs du secteur maraîcher sont régulièrement confrontés à de forts obstacles à la commercialisation de leurs produits, tant au niveau national qu'international. Les infrastructures de facilitation du commerce sont inadéquates pour les produits périssables que sont les légumes (équipements de stockage, chaîne de



froid, routes et..) compliquent le transport des marchandises d'une région à l'autre ou d'un pays à un autre, contribuant ainsi à une augmentation des prix des produits locaux. La faible organisation des producteurs handicape sérieusement leurs capacités de négociation avec les commerçants et les intermédiaires. De sorte que les producteurs ont peu d'impact dans la détermination des prix d'achat de leurs produits. Mais surtout on constate qu'il y a peu d'exportateurs nationaux qui arrivent à opérer directement sur les marchés sous régionaux laissant la place aux exportateurs étrangers qui viennent acheter les produits en bord champ et selon leurs conditions.

Pertes de marché sur l'Europe

Jadis le Burkina Faso était l'un des principaux fournisseurs du marché européen en haricot vert et en melons. Force est de constater qu'aujourd'hui le pays a perdu cette part du marché au profit de pays concurrents tels, le Kenya, le Sénégal, le Maroc etc..

Amélioration de la situation alimentaire des maraichers

Toutefois, une amélioration de la situation alimentaire est observée au niveau des exploitations familiales maraichères et confirmées par certaines études. En effet le maraichage fournit non seulement des revenus aux exploitants, mais aussi des légumes qui améliorent la ration alimentaire de chaque membre de la famille.

2 EXPERIENCE DE L'EXPLOITATION FAMILIALE DANS LE SECTEUR MARAICHER

2.1 CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION FAMILIALE

La définition du ménage agricole, que nous assimilons ici à l'exploitation agricole familiale, retenue lors du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) de 2006, est la suivante : *« Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité d'une seule et même personne appelée chef de ménage (CM).*

Selon le RGA, l'effectif des ménages agricoles au Burkina Faso était en 2006 de 1 424 909, soit 81,5% des ménages tous types confondus. Le milieu rural renferme 85,4% des ménages agricoles contre 14,6% en milieu urbain. La taille moyenne des ménages agricoles (exploitation agricole) est de 9 personnes. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 45 ans.

Il reste entendu que l'agriculture du Burkina est dominée essentiellement par les exploitations agricoles de type « ménage » donc familiales. Ce sont elles qui fournissent l'essentielle de la

production agricole et alimentaire dont la production maraichère.

En ce qui concerne les exploitations familiales maraichères, sur la base de notre échantillon visité, certes insuffisant, nous pouvons caractériser les exploitations maraichères par rapport à deux critères essentiels :

- Le statut de la terre exploitée,
- Et le moyen d'exhaure de l'eau.

Par rapport au statut de la terre deux catégories d'exploitation se dégagent :

- 1- Les exploitations maraichères propriétaires de leurs terres. Elles se rencontrent partout où il y a un site présentant des possibilités d'aménagement et favorable au maraichage. Elles exploitent la terre à la hauteur de leurs capacités techniques et financières et mettent le reste à la disposition de autochtones ou des étrangers qui en voudraient pour la pratique temporaire de l'activité, car en hivernage, ils devront la restituer aux propriétaires qui y cultiveront les céréales en hivernage.
- 2- Et les exploitations pratiquant une forme de métayage (engagement à exploiter moyennant le partage des fruits et des pertes) ou de fermage (redevance annuelle payée au propriétaire).

C'est parmi les exploitants propriétaires de leurs terres que se rencontrent les exploitations ayant le maraichage comme principale activité.

Le moyen d'exhaure est également un critère discriminant les exploitations maraichères. L'eau d'irrigation est amenée sur la parcelle de deux façons :

1. puisée au puits et transportée par arrosoir ;
2. pompée du barrage ou du lac par une motopompe et transportée par des tuyaux et des canaux,

Par rapport à ce critère, les exploitations familiales se distinguent :

- en exploitants manuels
- et exploitants à la motopompe.

Les exploitants manuels sont les plus nombreux. Ils tirent l'eau des puits creusés par eux-mêmes (Réo, barrage Kanazoé) ou ayant été le fait d'un projet d'appui qui a installé des puits à grands diamètres (Somyaga/Ouahigouya, Sourgou). On y rencontre des exploitants propriétaires de la terre comme les exploitants locataires de la terre.

Les exploitants à la motopompe, selon les déclarations de personnes interrogées, ne font pas la majorité et représenteraient environ le tiers des exploitants sur les sites visités. Les motopompes sont de différentes puissances et d'usage collectif ou individuel. La motopompe d'usage collectif a été souvent implantée par un projet sur un site aménagé pour le maraichage (cas de

Savili/Boulkiemdé). Sa gestion est compliquée et nécessite de gros moyens. Tandis que les motopompes individuelles, plus fréquentes sont plus faciles à gérer. Elles sont même souvent transportées d'un site à l'autre. Sur le barrage de Kanazoé, l'exploitation à la motopompe a connu un recul, suite à sa non rentabilité qui, selon les paysans interrogés, proviendrait de l'exiguïté des parcelles exploitées.

Tableau 8 : Ventilation des sites visités par rapport aux critères terre et moyen d'exhaure

Statut de la terre	Moyen d'exhaure de l'eau	
	Manuel (puits)	Motopompe (plan d'eau)
Propriétaire	Aval du barrage de Kanazoé	Amont du barrage de Kanazoe
	Réo	Savili
	Ouahigouya	Pabré
	Bobo Dioulasso	Bam
Locataire	Aval du barrage de Kanazoe	Bam
	Ouahigouya	
	Bobo Dioulasso	

2.2 TAILLE DES EXPLOITATIONS MARAICHÈRES

Les unités de production maraîchères observées sur le terrain sont de petite taille allant des planches de quelques mètres carrés jusqu'aux parcelles de 0,02 ha à 0,25 ha sur les périmètres aménagés. Mais on en rencontre de taille plus consistante jusqu'à 2-5ha. Ce type d'exploitation est généralement attaché à un exportateur qui s'assure ainsi d'une masse critique de produits exportables. En croisant les résultats des études socio-économiques réalisées sur les productions maraîchères au Burkina Faso et nos propres observations sur le terrain nous pouvons distinguer trois types d'exploitation maraîchère de taille caractéristique:

- Les petites exploitations : Ce sont de petits jardins individuels ou familiaux d'une superficie comprise entre 0,0050 et 0,1250 ha. L'irrigation à l'arrosoir est généralement pratiquée. Ce type d'exploitation peut se faire toute l'année tant que le point d'eau ne tarie pas. Ce qui est rare puisque le point d'eau pour ce genre de pratique est le puits ou le « bouli ». La tendance consiste à privilégier les cultures à cycle court et à pouvoir réaliser plusieurs cycles de culture au cours de l'année. Les cultures pratiquées sont l'oignon feuille, la laitue, l'aubergine et les choux et quelquefois la tomate. Le maraichage péri urbain se retrouve dans cette catégorie (Bobo Dioulasso).
- Les moyennes exploitations : Elles ont une superficie comprise entre 0,1250 à 1ha. Sur ces exploitations travaillent les exploitants familiaux à titre individuel ou affiliés à un groupement. On les rencontre sur les sites ou les parcelles ont été aménagées et ont fait

l'objet de distribution par l'Etat ou par les ONG. Elles se retrouvent également aux abords non aménagés des barrages, des lacs naturels où l'accès à la terre ne dépend que du chef de terre ou des propriétaires coutumiers. Les cultures pratiquées sont la tomate, le haricot vert, l'oignon, la pomme de terre, le chou, l'aubergine etc..

- ☉ Et les grandes exploitations: Elles ne semblent pas être en nombre dominant. Elles exploitent plus d'un hectare chacune. Pour leur mise en valeur la motopompe est requise. Elles sont le fait de paysans (exploitations familiales) dont l'activité principale est la production maraîchère, d'entrepreneurs agricoles et d'exportateurs qui par cette stratégie s'assure d'une masse critique de produits homogènes propres à l'exportation. Ces exploitations ont concerné le plus souvent le haricot vert jusqu'à présent mais avec la perte des marchés du haricot vert elles ont diversifié et pratiquent la polyculture.

Tableau 9 : Typologie des exploitations maraîchères

Types d'exploitation	Caractéristiques			
	Type d'aménagement	Superficie en ha par parcelle	Méthode d'irrigation	Localisation
Petites exploitation	Aménagé par l'exploitant	0,005 à 0,125	Arrosoirs Bidons, etc..	Autour des puits, des forages et des boulis
Moyennes exploitations	Aménagé par l'exploitant	0,125 à 1	Arrosoir Motopompe	Autour des retenues d'eau et lacs
	Aménagé par l'Etat/ONG	0,125 à 1	Gravitaire Et motopompe	Sur les avals de barrages et aux abords des lacs
Grandes exploitations	Aménagé par l'exploitant	Plus de 1ha	Motopompe et gravitaire	Aux abords des lacs

En complément à la catégorisation des exploitations, nous donnons dans le tableau ci-après les catégories d'exploitants maraichers que nous avons rencontrées. Ils sont formés de deux groupes sociaux : les autochtones et les étrangers (non habitants le village).

Tableau 10 : Catégories d'exploitants

Tenure de la terre	Equipement	
	Equipé en motopompe	Non équipé (manuel)
Propriétaire de la terre exploitée	- Chef de famille - Actifs de la famille	- Femmes du ménage - Jeunes ménages
Locataire de la terre exploitée	- Jeunes du village - Exploitants étrangers du village	- Femmes du village - Jeunes du village - Exploitants étrangers du village

2.3 CONDUITE DU MARAICHAGE FAMILIAL

2.3.1 Logiques et stratégie de production

La production maraîchère au sein de l'exploitation familiale, comme toute production agricole obéit à une stratégie. Il s'agit de prendre les décisions et de combiner les actions en vue d'un résultat optimal. Au cours de nos entretiens, il s'est dégagé deux stratégies dominantes de production, définies en fonction de la finalité de l'activité.

- 1- Pour les producteurs à la recherche de gains, la stratégie de production consiste à implanter les cultures les plus rentables et qui se vendent bien. Sachant qu'ils vont interrompre l'activité pour aller à leurs principales occupations, ils adoptent des cultures à cycle court afin de tirer le maximum de profit de la parcelle. Ils ont une stratégie d'adaptation qui repose sur la production à destination des marchés locaux: oignon feuille, piment etc., mais aussi de profiter des opportunités d'achat pour l'exportation que leur offrent certains opérateurs. Cette stratégie est pratiquée par les petites exploitations, les maraichers péri urbains et surtout par les exploitants en situation de précarité foncière (location ou prêt de la terre).

- 2- L'ajustement des superficies emblavées aux quantités d'intrants disponibles (semences, engrais, eau). La culture maraîchère sans intrants n'est pas productive et les producteurs le savent. Mais comme l'accès aux intrants est difficile et les sources d'eau tarissent avant terme, ils s'y adaptent en planifiant les superficies à la mesure des intrants disponibles. C'est la stratégie majeure observée par les exploitants propriétaires de leurs terres mais qui sont limités par l'accès aux facteurs de production.

De nos entretiens sur le terrain, il ressort plusieurs logiques d'implantation des exploitations maraîchères. La logique de se trouver une occupation en contre saison semble dominer selon les déclarations enregistrées. Celle de diversifier les sources de revenus vient après car, dans la famille les actifs tentent de trouver des emplois rémunérateurs agricoles et non agricoles. C'est surtout la logique des jeunes et des femmes du ménage. Celui qui a acquis une motopompe et installé un réseau d'irrigation cherche logiquement à maximiser la rentabilité de ses investissements. Quant aux étrangers qui s'installent temporairement sur les sites maraichers, ils cherchent à maximiser leur revenu. Ainsi, il est ressorti que rarement cette catégorie de producteurs utilise les motopompes.

Tableau 11 : Logiques et stratégies des producteurs

		Logiques et stratégies			
		Maximiser le revenu	Maximiser la rentabilité des investissements	Diversifier les sources de revenus	S'occuper en contre saison
Propriétaire terre	Avec motopompe		XXX		XXX
	Sans motopompe			XXX	XXX
Locataire terre	Avec motopompe	XXX	XXX		
	Sans motopompe	XXX			XXX

2.3.2 L'approvisionnement en facteurs de production

Depuis la restructuration de l'environnement institutionnel du secteur agricole, concrétisée par la privatisation ou la liquidation des sociétés d'intervention étatique et le désengagement de l'Etat des secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation force est de constater que la fonction approvisionnement en facteurs de production est désormais dans les mains du secteur privé. Il opère à travers des structures tant formelles qu'informelles. Même si l'aide japonaise continue à parvenir au Burkina Faso sous formes d'intrants, son impact sur le marché des engrais est marginal

Au cours de la tournée, les producteurs maraichers, à plusieurs reprises, ont déclaré ne pas bénéficier des engrais subventionnés par l'Etat et vendus depuis ces dernières années dans le cadre de la riposte à la flambée des prix et de la relance de la production alimentaire. Il faut noter que ces engrais sont distribués pour les cultures d'hivernage et non de contre saison. C'est finalement vers les importateurs et les distributeurs d'intrants (semences, engrais et pesticides) que doivent se tourner les exploitations familiales pour s'approvisionner.

Depuis la privatisation de la CNCA, transformée en Banque agricole et commerciale du Burkina¹, et l'affaiblissement des structures d'encadrement (étatiques et coopératives) il n'y a plus de crédits de campagne pour l'acquisition des intrants. Les producteurs doivent désormais acheter les facteurs de production au comptant. Ils le font auprès des commerçants du village tandis que les plus fortunés s'approvisionnent dans les boutiques spécialisées de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

¹ Elle est aujourd'hui une simple banque commerciale opérant dans le groupe ECOBANK

2.3.2.1 La conduite de la culture

L'utilisation de semences sélectionnées

Un effort est fait pour l'utilisation de semences sélectionnées. Toutefois, compte tenu de leur coût élevé et des difficultés de s'en procurer, les petits producteurs, très nombreux, ont tendance à utiliser les semences produites par eux-mêmes ou des semences tout-venant, ce qui naturellement porte préjudice à la production. Par contre, les producteurs les mieux organisés utilisent exclusivement des



Photo 2 : Séance de repiquage d'oignon

semences améliorées. Au cours de nos entretiens sur le terrain, des plaintes ont été enregistrées sur la qualité des semences vendues même par les officines officielles. Il semble que leur pouvoir germinatif est mis en cause. A cela s'ajoute leur coût très élevé : 70 000f CFA le kg de semences d'oignon, 6000fCFA le kg de semences de haricot vert 12500fCFA le sachet de 500g de semences de tomate.

La fertilisation

La production maraîchère, après celle du coton et du riz, est une des activités agricoles consommatrices d'engrais minéraux à hautes doses. Du petit au grand producteur maraîcher, personne ne peut se passer des engrais. La quantité et la qualité de la production dépendent, de façon manifeste, des doses d'engrais appliquées. De sorte que la demande d'engrais est très forte de la part des producteurs maraîchers.

Les engrais couramment utilisés sont le NPK et l'urée parce que ce sont les seuls qui sont sur la place du marché. Le NPK commercialisé est de formulations très variées mais avec la même appellation. L'utilisation de telles formulations nécessite de petits calculs par la règle de trois pour reconsidérer la quantité d'engrais qui fournira à la plante la quantité d'éléments nutritifs exigés. Cette gymnastique intellectuelle n'étant pas à la portée des non alphabétisés (la majorité des producteurs), on enregistre souvent des erreurs d'application. Or, il n'existe pas encore d'engrais

spécifiques pour les cultures maraîchères. Par ailleurs, nous avons pu constater que la fertilisation organique à des doses très variables est pratiquée par la plupart des maraîchers, notamment par ceux qui produisent les oignons en vue de la conservation.

La protection phytosanitaire

Les producteurs tentent de contourner l'utilisation de produits de traitement phytosanitaire tant que cela est possible afin de minimiser leurs coûts de production. Mais d'une façon générale, on constate que cette utilisation commence à se généraliser à cause de la pression parasitaire grandissante. Il ne nous a pas été possible de faire l'inventaire des produits utilisés, mais selon les déclarations des producteurs, l'efficacité de certains produits est douteuse, car ils ne procurent pas souvent les effets attendus. A notre avis, cela peut s'expliquer soit par la méconnaissance du produit qui conduit à des sous dosages ou à des surdosages. Mais l'autre explication probable est l'inefficacité effective des produits du fait qu'ils sont périmés ou contrefaits. Le libéralisme économique ambiant, la faiblesse de la réglementation et de la répression favorisent ce comportement frauduleux des distributeurs d'intrants.

Les entretiens culturaux

Afin de faciliter les opérations d'entretien, la parcelle de culture est labourée et aménagée de différentes façons (casiers d'irrigation de taille variable) selon les localités. Mais tous les aménagements visités visent une gestion rationnelle de l'eau sur la parcelle. Une fois la culture implantée, soit par repiquage après le passage par la pépinière, soit en semis direct, son entretien consiste à mener deux types d'opération :

- l'irrigation ;
- et les sarclo binages.

La technique d'irrigation la plus répandue est l'irrigation par aspersion au moyen des arrosoirs. L'eau est extraite soit des puits à l'aide des puisettes (exploitations de Ouahigouya, Réo) soit directement du plan d'eau (exploitations de Nionnionpalaga-Oubritenga). Dans ce dernier cas, la parcelle de culture est implantée dans le lit du barrage ou de la rivière pour raison de proximité de l'eau, ce qui est interdit par la loi.

Photo 3 : Instruments pour le sarclo binage



L'irrigation par gravité est la deuxième technique. Elle se fait à partir des canaux d'irrigation aménagés à cet effet ou à partir de l'eau prélevée par les motopompes qui parvient aux parcelles par un dispositif de tuyauterie déplaçable.

Les sarclo-binages opérations absolument indispensables se font à des rythmes différents selon les cultures. Tandis que certains sont hebdomadaires d'autres sont exécutés trois ou quatre fois durant le cycle de la culture.

Sur certains sites maraîchers, du fait que l'activité s'interrompt en hivernage, on assiste à une pratique de fait qui consiste à organiser la rotation des cultures entre les légumes en contre saison et les céréales en hivernage. Les céréales profitent ainsi de l'arrière effet des fortes doses d'engrais organiques comme minéraux. Sur les sites constamment occupés par les cultures maraîchères la rotation des cultures s'observe également mais entre spéculations maraichères.

2.3.3 Stratégie de mise en marché des produits

Les principaux légumes se consomment en frais. Mais surtout ils sont périssables et nécessitent un écoulement rapide du producteur au consommateur. L'absence ou l'insuffisance de structures de conservation amène l'exploitant familial à vendre son produit le plus rapidement possible dès la récolte. Pris par cet impératif, il n'est pas en position de négocier un prix surtout pour les produits hautement périssables comme la tomate, le chou, la carotte. Il est ressorti des visites-terrain que ces produits n'ont pas de prix connus d'avance. Ils fluctuent d'un jour à l'autre selon la dynamique de l'offre et de la demande sur les marchés de consommation (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Koudougou et autres grands centres urbains), mais aussi sur les marchés d'exportation.

De façon générale deux stratégies de mise en marché ont été observées :

- 1- La mise en marché immédiate du produit soit à cause de l'incapacité de le conserver, soit à cause du besoin urgent de liquidité pour les dépenses (achats de vivres, de fournitures scolaires, etc.). Cas de la tomate, des choux, des carottes, du piment.
- 2- La mise en marché différée du produit pour être revendu plus tard à un bon prix. Cas des oignons, de la pomme de terre. Cette stratégie n'est pas à la portée de tous les exploitants. Seuls ceux qui en ont les capacités techniques, le savoir faire et ont d'autres revenus pour assurer les dépenses urgentes peuvent se le permettre.

2.3.4 Contribution du maraichage à la sécurité alimentaire familiale

La sécurité alimentaire de l'exploitation agricole familiale est assurée à partir d'une combinaison de sources de revenus incluant la production agricole, le commerce, les activités non agricoles génératrices de revenus. Ensemble, ces activités permettent l'accès aux ressources alimentaires nécessaires à la survie du ménage.

La pratique de la culture maraichère est une des sources de revenus importante pour les ménages agricoles. Malheureusement cette activité n'est possible que là où les conditions favorables existent à savoir une source d'eau, un site aménageable pour l'irrigation. Si les cultures maraichères traditionnelles comme le gombo, l'aubergine locale, l'oseille se font surtout en saison pluvieuse, la plupart des cultures maraichères se pratique en saison sèche sous irrigation. De ce fait elles ne sont une opportunité que pour une fraction des ménages agricoles.

Ainsi, elles occupent plus de 57,8% des ménages, soit plus de 823 708 exploitations agricoles selon le dernier recensement de l'agriculture (RGA 2006-2010). Pendant ce temps en saison sèche la pratique du maraichage est comme suit :

- l'oignon avec 7% des exploitations avec des taux d'adoption les plus élevés dans les régions du Centre Est et du Centre Ouest.
- La tomate (5,1%) essentiellement au Centre Ouest, au Nord, au Plateau Central, aux Hauts Bassins, au Centre Est, au Centre Nord.
- L'aubergine locale (4,6%) dominé par le Centre Ouest, le Gombo dominé par le Centre Ouest et les Hauts Bassins, le piment (3,5%) dominés par le Centre Ouest, le Centre Est et le Nord.

Les spéculations émergentes comme la fraise sont pratiquées par 0,2% des exploitations agricoles. La réduction des superficies en haricot vert et la reconversion des producteurs vers d'autres cultures comme l'oignon, la tomate et la pastèque participent de ces stratégies de gestion du risque.

Les taux d'occupation ci-dessus donnés indiquent l'importance relative des différentes spéculations maraichères dans la mise en œuvre de la stratégie de sécurité alimentaire des ménages. En effet, les déclarations des exploitants maraichers que nous avons rencontrés confirment cette stratégie d'occupation par les activités qui non seulement génèrent des revenus, mais participent à l'alimentation directe de la famille par l'autoconsommation. Toutefois, il a été partout enregistré que la part de l'autoconsommation est minime par rapport à la part de la production vendue. Cela veut dire donc que la production maraichère est destinée en premier lieu à la vente et en second lieu au renforcement de la qualité nutritionnelle des aliments consommés par la famille.

Pour les exploitations familiales dont la principale activité est le maraichage, les revenus issus de la vente des différents produits sont utilisés pour l'achat des autres vivres indispensables à la famille. Pour celles qui pratiquent le maraichage, saisonnier notamment en saison sèche, les revenus obtenus sont consacrés aux dépenses non alimentaires (frais de scolarité des enfants, de santé, d'équipement, bref d'amélioration des conditions de vie) permettant ainsi à la production d'hivernage de couvrir les besoins alimentaires. Un des rôles du maraichage qui a été relevé au cours de nos entretiens consiste à suppléer au déficit de production d'hivernage provoqué soit par l'insuffisance des pluies soit par la non-disponibilité de la terre pour assurer la production nécessaire à la famille.

2.3.5 Analyse genre du maraichage dans l'exploitation agricole familiale

Dans ce chapitre, nous tenterons d'analyser les rôles (division du travail au sein du ménage), les responsabilités, l'accès et le contrôle sur les ressources du ménage agricole.

Au Burkina Faso, les femmes représentent 52% de la population selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain (2002). Leur importance en terme numérique et leur poids dans la production agricole en font des actrices privilégiées dans la lutte pour le développement et le renforcement de la sécurité alimentaire. Selon certaines études, le secteur agricole occupe 83 % des femmes actives en saison pluvieuse. Ainsi donc, tout actif agricole du ménage participe aux activités productives, mais à des degrés différents selon le genre.

Dans les exploitations familiales maraichères, dès l'âge scolaire les enfants aident leurs parents pour le puisage de l'eau et l'irrigation. Les femmes et les enfants du ménage sont également sollicités lors du repiquage des plants, activités minutieuses mais devant être exécutées sans délais. La récolte est une activité consommatrice de main d'œuvre, notamment celle du haricot vert. La non-disponibilité de la main d'œuvre a été relevée comme une des contraintes que les producteurs prennent en compte lorsqu'ils établissent leurs plans de production.

Mais, d'une façon générale, la main d'œuvre familiale est employée de la même manière qu'elle l'est en culture d'hivernage à savoir le travail collectif dans le champ familial et le travail individuel dans les champs individuels, qu'ils appartiennent aux femmes ou aux jeunes célibataires de la famille. Ainsi, il nous a été donné de constater que même dans le cadre du maraichage, la tendance à disposer de sa parcelle maraichère est généralisée tant au niveau des femmes que des jeunes du ménage, excepté à Réo où les femmes travaillent avec leur maris. A Bobo-Dioulasso, le principal rôle de la ou des femmes du maraicher a consisté à vendre la production en détail dans les marchés. Ainsi donc, les rôles, les tâches et les responsabilités dans la production maraichère diffèrent selon que l'on soit homme, femme ou jeune et aussi selon les régions.

Quant à l'accès aux ressources (terre, eau, intrants), les problèmes auxquels les jeunes et les femmes du ménages sont confrontés, sont les mêmes pour leurs maris ou leurs pères. Pour les exploitants disposant de leurs propres terres, il n'y a jamais eu des refus d'octroi de parcelles maraichères à celui ou à celle qui le demande. Ceux qui n'en ont pas négocient le prêt de terre pour la saison. Ce genre de prêt est renouvelé annuellement jusqu'à abandon de l'activité par le promoteur ou la promotrice.

En revanche, deux situations se sont présentées quant à l'acquisition des facteurs de production. Dans le premier cas, c'est le chef de ménage qui contracte les crédits ou organisent l'achat des intrants. Dans le deuxième cas, c'est chacun pour soi, c'est-à-dire les femmes ou les jeunes acquerront leurs intrants au comptant en vendant les récoltes de leurs parcelles individuelles d'hivernage.

En ce qui concerne l'utilisation des revenus, nous nous posons la question de savoir quel est finalement le revenu du ménage ? Certes le chef de ménage, les femmes et les jeunes, chacun dispose de l'argent qu'il a ainsi acquis. Dans ces conditions, peut-on encore parler de partage équitable des revenus du ménage comme certaines agences le professent? Dans les différentes études sur la pauvreté, ces aspects ne sont pas pris en compte. A notre avis, le pourcentage des femmes pauvres doit être revu à la hausse, car c'est le revenu du ménage qui est évalué et rapporté par tête d'individu dans le ménage. Dans un ménage pauvre, tous les membres seront généralement pauvres (mais probablement à des degrés divers), tout comme dans un ménage dit en dessus du seuil de la pauvreté, cela ne vaut pas toujours pour les hommes, les femmes et les jeunes.

2.4 PERFORMANCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DES EXPLOITATIONS MARAICHERES

2.4.1 Méthodologie de l'évaluation

Nous avons choisi d'établir les comptes de production des principales cultures maraichère pour illustrer les performances des exploitations maraichères. Certes, il aurait fallu estimer les revenus dégagés par les différentes types exploitations afin de bien appréhender leurs capacités réelles à assurer le bien être de la famille. Le temps consacré aux entretiens avec les producteurs n'ayant pas permis cela, nous nous sommes contentés de données indicatives.

Notre évaluation est par conséquent marquée par trois faiblesses majeures :

- L'estimation des superficies, des rendements, des productions et des quantités d'intrants

utilisées a été forcément sommaire donc à vue d'œil ;

- Le relevé des dépenses de production ont manqué de précision car basées sur des déclarations non vérifiables sur papier ;
- Quant aux déclarations sur les recettes de ventes, elles ont été vagues, car visiblement les producteurs ne voulaient pas être explicites sur le sujet.

Les comptes de production sont simulés par rapport au système d'irrigation : manuelle ou à la motopompe. Sous cette hypothèse d'analyse, la taille de l'exploitation est déterminée par la capacité d'irrigation. On irrigue beaucoup moins de superficies à l'arrosoir qu'à la motopompe. Afin d'apprécier la productivité des facteurs (terre et travail) et le bénéfice obtenu par kg de produit nous avons simulé deux cas de figure : le premier étant sous l'hypothèse de l'irrigation manuelle avec uniquement la main d'œuvre familiale sans crédits et le deuxième cas est l'hypothèse de l'irrigation à la motopompe avec recours à une main d'œuvre extérieure en complément de la main d'œuvre familiale compte tenu de la grande superficie exploitée et du volume de travail.

Tableau 12 : Hypothèses de travail

Modèle exploitation	Ressources requises			
	Investissement	Equipement	Main d'œuvre	Terre
Manuel	Creusage du puits	Arrosoirs	Le promoteur	50x25=
		Puisette et cordes	Un actif de la famille	1250m ²
		Dabas et binettes	Main d'œuvre temporaire	
Motopompe	Motopompe	Arrosoirs	Le promoteur	75x100=
	Tuyauterie	Dabas et binettes	Un actif de la famille	7500m ²
		Pulvérisateur	Salarié permanent	
			Main d'œuvre temporaire	

2.4.2 Comptes de production et d'exploitation des principales spéculations

2.4.2.1 Exploitation maraîchère à l'arrosoir

L'irrigation à l'arrosoir à partir des puits est un travail pénible. De ce fait, la taille moyenne de l'exploitation maraîchère est ajustée à la main d'œuvre disponible. Elle a été estimée à 1250 m².

Les comptes de production et les résultats d'exploitation des principales cultures maraîchères pratiquées avec les arrosoirs ont été estimés sur cette base. Ils sont fournis dans le tableau ci-dessous. Dans un cycle de production, le revenu de l'exploitant selon la spéculation se situe entre 150 000 et 380 000FCFA. Or, la plupart des exploitants réalise au moins deux cycles par an. Ce qui

ramène le revenu annuel au double de qu'ils obtiennent par cycle.

Photo 4 : Exhaure de l'eau d'un puis maraicher



Toutefois, le résultat brut d'exploitation (RBE) à l'hectare (productivité de la terre) de chacune des cultures analysées dépasse le million de FCFA. L'oignon et la pomme de terre semblent rapporter plus en irrigation manuelle, suivi par les choux et le haricot vert.

En termes de rémunération du travail (productivité du facteur travail) l'oignon garde sa position et est suivi par le haricot vert. Dans tous les cas, la rémunération du travail a toujours été supérieure à 1000FCFA par homme/jour. Cette rémunération du travail n'est pas observable avec les cultures d'hivernage.

Tableau 13 : Compte de production en irrigation manuelle

Compte de production	Haricot vert	Oignon	Tomate	Pomme de terre	Chou	Carotte
Postes de dépenses	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Intrants	19089	36375	44589	143089	65044,5	28349
Irrigation	0	0	0	0	0	0
Travaux et services payants	24000	10000	20000	28000	0	28000
Total charges	43 089	46 375	64 589	171 089	65 045	56 349
Produits	240 000	435 000	225 000	450 000	270 000	240 000
Marge brute (valeur ajoutée)	196 911	388 625	160 411	278 911	204 956	183 651
Salaires et charges sociales	0	0	0	0	0	0
Frais financiers	0	0	0	0	0	0
Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	196 911	388 625	160 411	278 911	204 956	183 651
Amortissement	8625	8625	8625	8625	8625	8625
Résultat net d'exploitation	188 286	380 000	151 786	270 286	196 331	175 026
Productivité						
RBE/ha	1 506 288	3 109 000	1 283 288	2 231 288	1 639 644	1 469 208
RBE/kg	313,8	262,1	67,5	180,2	109,1	291,7
Rémunération main d'œuvre	1981,96	3 114,8	1 185,8	1 668,4	1 737,4	1 522,0
Rendement d'équilibre	1 034	1 236,7	5 807,1	4 562,4	3 469,0	1 127,0

2.4.2.2 Exploitation maraichère à la motopompe

L'utilisation de la motopompe diminue la pénibilité de l'irrigation et permet en conséquence d'augmenter la superficie exploitée que nous avons estimée dans la présente simulation à 0,75ha. Toutefois elle correspond à un niveau d'investissement plus élevé qu'en exploitation manuelle entraînant des frais d'amortissement plus conséquents. Les charges de production sont d'autant plus élevées que l'exploitation est de plus grande taille. Du fait de la grande superficie, l'exploitant maraicher est amené à recruter des employés permanents en plus de la main d'œuvre familiale et temporaire pour les travaux en période de pointe (repique/ récolte).

Photo 5 : Amorçage d'une motopompe

Comme le tableau 14 le laisse voir, le revenu par spéculation se situe entre 400 000 et 1 970 000 FCFA. Si l'on considère que, l'exploitant selon la disponibilité de l'eau, peut faire au moins deux cycles on imagine le revenu annuel qu'il peut obtenir. Quant à la mesure de sa productivité on constate que le résultat brut d'exploitation (RBE) à l'hectare est plus faible qu'avec l'irrigation manuelle. Cela s'explique par les charges supplémentaires que l'exploitant doit endurer (salariés, amortissement). Les rendements légèrement supérieurs qu'il obtient n'arrivent pas à amortir les dépenses. C'est donc dire qu'avec la motopompe il va falloir augmenter davantage les rendements afin de tirer meilleur profit des investissements.



En revanche la rémunération du travail est restée sensiblement identique à celle observée en irrigation manuelle à savoir toujours supérieurs à 1000fCFA par homme jour. Les marges obtenues par le producteur par kg vendu est naturellement fonction des rendements mais aussi des prix de vente. Là aussi on voit que l'irrigation à la motopompe dégage moins de marge par kg vendu.

Il convient de rappeler que toutes ces analyses ne prennent pas en compte l'autoconsommation, ni les pertes. Toute la production est supposée vendue ce qui en général n'est jamais le cas. Malgré ces réserves méthodologiques on peut affirmer que le secteur maraicher apporte plus de revenu au producteur, revenu qu'il peut améliorer en accroissant les rendements grâce à l'utilisation optimale

des intrants et de l'eau.

Tableau 14 : Compte de production en irrigation à la motopompe

Compte de production	Haricot vert	Oignon	Tomate	Pomme de terre	Chou	Carotte
Postes de dépenses	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Intrants	114534	138767	267534	1059267	393534	170094
Irrigation	200000	200000	200000	200000	200000	200000
Travaux et services payants	140000	60000	60000	100000	20000	40000
Total charges	454 534	398 767	527 534	1 359 267	613 534	410 094
Produits	1 500 000	2 400 000	1 350 000	2 700 000	1 800 000	900 000
Marge brute (valeur ajoutée)	1 045 466	2 001 233	822 466	1 340 733	1 186 466	489 906
Salaires et charges sociales	42667	0	32000	32000	32000	32000
Frais financiers	0	0	0	0	0	0
Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	1 002 799	2 001 233	790 466	1 308 733	1 154 466	457 906
Amortissement	37500	37500	37500	37500	37500	37500
Résultat net d'exploitation	965 299	1 963 733	752 966	1 271 233	1 116 966	420 406

0

Productivité						
RBE/ha	1 297 955	2 572 311	1 000 621	1 691 644	1 485 955	557 208
RBE/kg	260,3	161,0	55,8	141,2	93,1	70,1
Rémunération main d'œuvre	1790,76	2 694,2	1 351,8	2 343,3	2 771,6	1 222,1
Rendement d'équilibre	1 755	3 138,4	7 993,8	6 272,3	6 093,6	4 285,3

2.5 ANALYSE AFOM² DE L'EXPLOITATION FAMILIALE MARAICHERE

A la question de savoir comment l'exploitation familiale maraichère se positionne –t-elle par rapport à son environnement extérieur et à son contexte propre nous proposons la présente analyse AFOM comme réponse.

2.5.1 Atouts et faiblesses de l'exploitation familiale

Selon l'approche AFOM, les atouts et les faiblesses sont recensées afin de décrire le contexte propre de l'exploitation familiale. Il s'agit de montrer dans quelles dispositions elle se trouve pour adopter un comportement adaptatif au regard des opportunités qui s'offrent à elle et se préparer à affronter

² Atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM)

les menaces extérieures qui peuvent compromettre ses performances. Ceci dit, nous avons relevé de façon non exhaustive les atouts et les faiblesses ci-après qui caractérisent les exploitations maraichères familiales.

Atouts

- Forte implication du genre dans le maraichage ;
- Bonne internalisation de la pratique maraichère ;
- Engouement pour le maraichage.

Faiblesses

- Faible maîtrise des techniques de production ;
- Faible professionnalisation des acteurs ;
- Faible maîtrise de techniques de gestion de l'exploitation agricole ;
- Difficulté d'accès aux facteurs de production ;
- Difficulté d'accès aux crédits d'équipement ;
- insuffisance de la terre et insécurité foncière ;
- Rareté de la main d'œuvre temporaire;
- Plusieurs centres de décision dans l'exploitation ;
- Faible organisation des producteurs pour s'approvisionner et pour vendre leurs produits.

2.5.2 Opportunités et menaces pour l'exploitation familiale maraichère

Les opportunités et les menaces sont des paramètres extérieurs à l'exploitation familiale dont elle doit tenir compte pour planifier son développement. Dans le contexte de l'économie libérale, l'existence de marchés, tant national que sous régional et même international sont des opportunités dont les exploitations agricoles doivent tirer profit. L'urbanisation grandissante du Burkina Faso apparaît comme une opportunité car induisant une demande alimentaire plus accrue que les exploitations agricoles doivent satisfaire à moins que le Gouvernement recourt aux importations. Les exploitations familiales doivent saisir les opportunités ci-dessous recensées afin d'organiser leur propre développement en acceptant les risques dus à l'intégration à l'économie nationale et internationale.

Opportunités

- Développement de la consommation dû à l'urbanisation ;
- Développement du marché sous régional ;
- Développement du marché intérieur (changement des habitudes de consommation) ;
- Développement de nouveaux systèmes d'irrigation ;

- Existence de projets d'appui ;
- Existence d'ONG et autres partenaires ;
- Politique d'encouragement de la consommation des produits locaux.

Menaces

- Coûts élevés des facteurs de production ;
- Volatilité des prix et insécurité des marchés (situation en Côte d'Ivoire) ;
- Normes techniques APE ;
- Règles OMC.

Les menaces comme on le voit, sont des paramètres sur lesquels les exploitations familiales ont peu d'influence. Il leur appartiendra dès lors d'en tenir compte en prenant les dispositions qui minimiseraient les effets de ces menaces.

3 VISION PROSPECTIVE DU SECTEUR MARAICHER ET RECOMMANDATIONS

3.1 VISION

Le secteur maraîcher, à l'instar du secteur agricole en général, demeure un secteur qui importe dans l'économie nationale. Mais mal organisé tel qu'il est, il ne peut exprimer son potentiel. C'est pourquoi malgré les actions déjà menées, les résultats de la filière «fruits et légumes» demeurent en deçà des attentes. Or, ce secteur apparaît toujours dans les analyses comme une source de croissance agricole importante ainsi que de réduction de la pauvreté au Burkina Faso.

Dans notre pays il y a deux saisons qui rythment les activités des hommes : la saison pluvieuse et la saison sèche. L'agriculture burkinabé reste fondamentalement pluviale et occupe plus de 86% des actifs du monde rural pendant les cinq à six mois que dure l'hivernage. Le maraîchage, parce qu'il est une activité de contre saison, permet de prolonger le temps d'occupation des ruraux, luttant ainsi contre l'oisiveté mais surtout, procurant des revenus substantiels à ceux qui s'y adonnent. De ce fait, le maraîchage mérite d'être pris en compte comme vecteur de réduction de la pauvreté et de renforcement de la sécurité alimentaire.

Dans l'axe 1 de la SDR, il est préconisé le développement de l'hydraulique agricole se traduisant par :

- la réhabilitation et la maintenance des ouvrages hydro-agricoles existants : la promotion des actions de réhabilitation des barrages, des retenues d'eau, des boullis, etc. et la valorisation des grandes plaines ;

- l'aménagement de petits périmètres dont l'irrigation peut être assurée à partir d'un forage ou de puits à grand diamètre en faveur des femmes ou des groupements féminins villageois ou de jeunes ;
- l'impulsion d'une dynamique de responsabilisation dans la gestion de ces aménagements : l'application d'une politique de tarification adaptée et la perception de redevances sur les périmètres hydro-agricoles ;

Cette volonté politique de valorisation des ressources hydrauliques du pays doit être accompagnée par des actes et le maraichage en sera bénéficiaire. Compte tenu du coût élevé des aménagements hydro agricoles, le maraichage dont les produits ont une valeur marchande et des rendements plus élevés que les autres cultures irriguées (riz, maïs, etc.), pourrait être promu afin d'améliorer la rentabilité des investissements.

Pour que le secteur maraicher joue le rôle attendu, il est recommandé qu'une politique efficace lui soit appliquée. L'élaboration de cette politique devra être participative et répondre aux questions qu'une véritable politique doit se poser à savoir :

- Livrer des biens et des services (exemple : intrants, équipement, transport, information, conservation etc..)
- Promouvoir/encourager/favoriser (exemple : stimuler l'utilisation de nouvelles technologies d'irrigation goutte à goutte, stimuler les produits d'exportation, stimuler les emplois etc..)
- Imposer/forcer (exemple : l'utilisation de techniques agricoles durables, de maintien de la fertilité, de sauvegarde de l'environnement etc..)
- Empêcher (exemple : l'utilisation de certains types de pesticides)

Les résultats attendus de cette politique à moyen et long termes seront :

- le marché national est approvisionné en légumes en toutes saisons et à des prix moins volatiles ;
- l'exportation des produits maraichers dans la sous région est mieux organisée et maîtrisée par les opérateurs économiques nationaux ;
- les exportations sur le marché européen sont relancées.

3.2 RECOMMANDATIONS POUR UN SOUTIEN DURABLE AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES MARAICHÈRES

Quoique l'on dise l'agriculture burkinabé est une agriculture familiale. C'est-à-dire qu'elle est essentiellement animée par des entreprises familiales ou ménages agricoles. L'agriculture entrepreneuriale animée par les capitaux nationaux ou étrangers tente de faire des percées au

Burkina Faso. Mais force est de constater que le développement de cette nouvelle forme d'agriculture, promue à travers ce que l'on appelle les nouveaux acteurs ou agrobusiness, n'a pas encore atteint le stade où sa contribution au PIB agricole est déterminante comme l'est celle de l'agriculture familiale.

Le développement de l'agriculture burkinabé passe par celle de l'agriculture familiale qui est appelée à se moderniser, à accroître ses performances et son professionnalisme. Il nous paraît évident que la réalisation des résultats attendus en matière de maraichage, comme ci-dessus identifiés, ne pourra se faire qu'avec la contribution des exploitations familiales. Les investigations sur le terrain permettent de formuler les recommandations ci-dessous qui traduisent les besoins d'appui que les producteurs ont formulés.

3.2.1 Besoin de soutien pour l'approvisionnement en facteurs de productions (semences, engrais, pesticides et équipement)

A la faveur de la libéralisation, on assiste à la vente de facteurs de production aux maraichers dont l'efficacité semble douteuse. Cela concerne tant les semences que les engrais et les pesticides. De surcroît, les producteurs doivent les acheter au comptant malgré leur pouvoir financier limité. Le développement du maraichage familial pourrait connaître un nouvel essor si le problème de l'approvisionnement en facteurs de production était résolu.

Aussi recommande-t-on que :

- à l'instar du Programme d'urgence pour la sécurité alimentaire, les engrais subventionnés soient également vendus aux maraichers,
- un programme spécifique d'appui à l'approvisionnement des maraichers en semences certifiées, en engrais, en pesticides homologués et en équipement soit développé afin de pourvoir aux besoins d'intrants en quantité et en qualité des producteurs.

Cette recommandation s'adresse particulièrement au Gouvernement et aux bailleurs de fonds.

3.2.2 Besoin d'appui conseil et de recherche développement

L'appui conseil à la production fourni par les services techniques et les organisations coopératives a connu un relâchement et ce depuis la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel. Toutefois, aujourd'hui les structures faitières comme la FEPAB, certains ONG (FNGN, CISV) et associations (APMB) ont pris la relève mais les appuis qu'ils apportent demeurent insuffisants.

Au vu des faibles performances des semences utilisées, de la nécessité de développer à la fois le maraichage d'hivernage et les techniques de conservation de la production nationale afin d'approvisionner le marché national en toute saison, la recherche développement dans le secteur maraicher devient un impératif. Aussi est-il recommandé que le Gouvernement accorde une attention particulière non seulement à l'appui conseil des activités de contre saison comme il l'a fait jusqu'à présent en ce qui concerne l'agriculture d'hivernage, mais aussi à la recherche développement afin de mettre à la disposition des producteurs, des variétés et des technologies efficaces et efficientes. Cet appui conseil doit impliquer les organisations professionnelles agricoles en appliquant le principe de faire faire, dans le cadre d'un partenariat public privé.

Compte tenu des modalités de sa mise en œuvre, cette recommandation s'adresse en premier aux autorités politiques locales mais aussi aux organisations professionnelles agricoles en tant que bénéficiaires et maîtres d'œuvre de l'appui conseil.

3.2.3 Besoin d'appui à l'organisation de la production et de la mise en marché

Les produits maraichers ont cette particularité qu'ils sont hautement périssables. Ils sont livrés aux marché presque en même temps, car les activités maraichères se pratiquent dans une fenêtre de temps propice (novembre à mars) ne permettant pas une véritable planification de la production. En revanche, un étalage dans le temps (culture en hivernage) et une diversification de la production sont possibles techniquement. En organisant la production dans le sens de son étalage dans le temps et en adoptant la stratégie des primeurs, les maraichers pourraient tirer meilleur profit de leur activité.

Un autre constat négatif qui a été fait sur la mise en marché des produits maraichers est la métrologie utilisée dans le cadre des achats des légumes. Les objets de mesures ne sont pas homogènes encore moins homologués. Ce qui favorise les abus et des pratiques de pouvoirs de marchés en défaveur des producteurs.

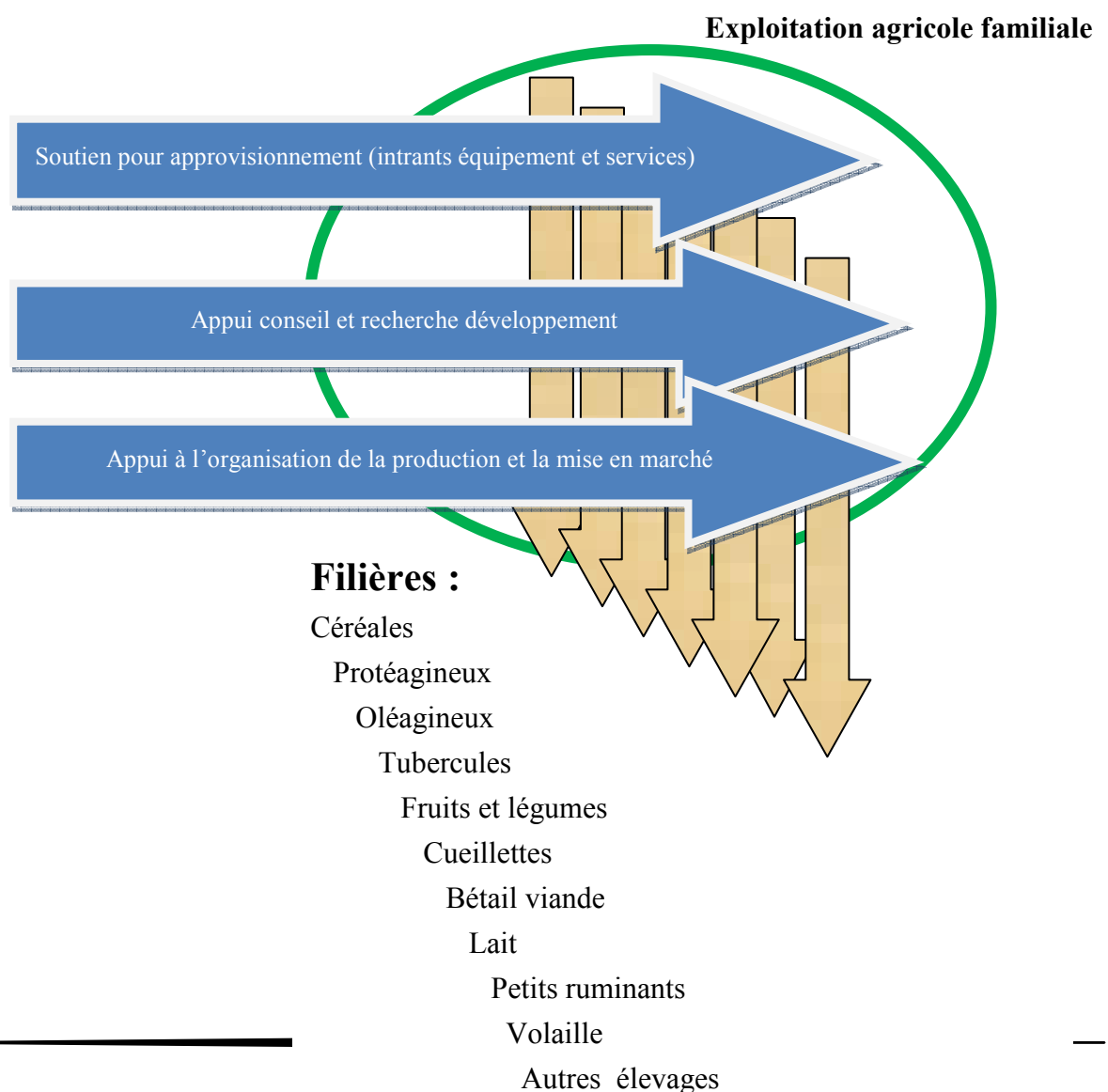
En vue de moins fragiliser la situation économique et financière des maraichers il est recommandé une meilleure organisation de la production et de la mise en vente qui pourrait se traduire par :

- Le développement du maraichage d'hivernage,
- La diversification de la production au lieu de produire la même spéculation sur un site ou l'ensemble des sites ;
- Le développement des techniques et des infrastructures de conservation ;
- La mise en place de comptoirs d'achat et de vente ;

- L'ouverture de boutiques ou centre de vente d'intrants ;
- Et l'instauration officielle et réglementaire d'outils de pesée des légumes dans le cadre des relations d'affaires entre l'acheteur (le commerçant collecteur ou grossiste) et le vendeur (le maraicher).

La mise en œuvre de cette recommandation aura un impact certain sur la disponibilité des produits sur les marchés, donc sur les prix, car la volatilité de ces derniers est due à la rarefaction des denrées à certaines périodes de l'année. Mais aussi, elle va réduire l'exploitation que les maraichers subissent de la part des acheteurs qui abusent des objets de mesures non réglementaires pour tirer profit sur les quantités et les prix réels des produits. Elle est surtout adressée en premier lieu aux exploitants maraichers et en second lieu aux autorités politiques qui devront assister les producteurs dans l'instauration d'outils de mesures standardisés et acceptés par toutes les parties prenantes.

Schéma du soutien à l'exploitation familiale pour la production agroalimentaire



4 COMMENT SOUTENIR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES AFIN D'ACCROITRE LEURS CAPACITES A NOURRIR LES POPULATIONS LOCALES ?

Selon Ibrahima SECK³ : « *L'agriculture familiale est une agriculture paysanne. Elle se caractérise d'abord par sa finalité qui n'est pas le profit, mais la reproduction du groupe familial. ...Ces agricultures familiales, du fait de leur finalité et de la nécessité de réduire les risques climatiques et parasites, combinent toujours plusieurs activités économiques : cultures annuelles et pérennes, élevage, cueillette, chasse, pêche, activités non agricoles sur place ou par des migrations saisonnières* ».

Ainsi donc, sans être une entreprise au sens propre du terme, l'exploitation agricole familiale fait de l'économie, comprise comme le dictionnaire Microsoft® Encarta® 2006 l'a définie : « domaine d'activités relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses d'une collectivité humaine ».

Or en Afrique de l'Ouest, particulièrement au Burkina Faso, ces types de structures socio économiques de production constituent le socle de l'appareil productif agricole et alimentaire. Elles ont fourni jusqu'à présent, l'essentiel de la production alimentaire tandis que les exploitations agricoles entrepreneuriales ont pourvu aux produits d'exportation (café cacao, caoutchouc, etc..) dans certains pays.

Les stratégies et les politiques de développement que les Gouvernements africains sont appelés à mettre en place doivent donc tenir compte de ces éléments de situation issus de leur histoire respective. C'est donc dire que l'agriculture familiale, telle que ci-dessus définie, peut être un des vecteurs du développement agricole.

La présente note, s'appuyant sur l'analyse de l'expérience de développement d'exploitations maraichères familiales au Burkina Faso, tente de répondre à la question de savoir : comment soutenir efficacement l'agriculture familiale de façon à ce qu'elle puisse relever les défis de la sécurité alimentaire et être par conséquent un vecteur du développement du pays ?

Dans l'approche sectorielle, l'agriculture au sens large est souvent prise comme un secteur de développement de l'économie nationale. Son objectif ultime doit être de soutenir le développement national. En agriculture comme dans d'autres domaines, la politique économique répond à des impératifs nationaux liés à la vision sociale et politique que les décideurs ont tracée dans leurs

³ Responsable paysan de la commission "développement durable" à qui la FONGS avait confié en 1996 la mission d'ouvrir le chantier de "l'exploitation familiale" – (extrait de "*croissance durable du secteur agricole à horizon 2015 : quelle vision ?*" - décembre 2006, 69 pages).

programmes. Mais son but est de contribuer à atteindre les objectifs de la société qui ne sont pas seulement d'ordre économique. Aussi dirons nous, que pour répondre à la question de savoir comment soutenir l'exploitation agricole familiale, il suffirait d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie, ou un ensemble de politiques basées sur la formulation d'objectifs larges prenant en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole et rural, liés fondamentalement à la promotion du développement humain notamment celui des paysans.

L'agriculture contribue de deux façons particulièrement efficaces au développement humain Selon Roger D. Norton⁴:

- a) D'une part en assurant la satisfaction des besoins nutritionnels et autres besoins matériels élémentaires dans les régions rurales;
- b) Et d'autre part en contribuant indirectement à la satisfaction des besoins alimentaires des zones urbaines.

Compte tenu de la diversité des politiques agricoles, et à la lumière de l'expérience du maraichage familial qui vient d'être analysée dans la présente étude, il s'est avéré utile de passer en revue les besoins de soutien recueillis lors des sorties terrain. Ceci a été fait au cours de l'atelier national organisé par la CPF, les 8 et 9 février 2011 à Ouagadougou. Les participants, au nombre d'une douzaine (12 voir liste en annexe), se sont répartis en deux groupes de travail et ont analysé sur la base d'un canevas proposé par le consultant, les étapes éventuelles d'une stratégie de soutien aux exploitations agricoles familiales. Les étapes proposées ont été les suivantes :

Etape 1 : Identifier les facteurs déterminants des coûts de production de l'exploitation agricole familiale

Etape 2 : Rendre fonctionnels, efficaces et transparents les mécanismes de fourniture des facteurs de production, de prestation de services agricoles et de fixation des prix

Etape 3 : Améliorer les relations d'affaires entre les producteurs et les acheteurs

Etape 4 : Prendre en compte les règles et les conventions du commerce mondial

Etape 5 : Mettre en œuvre les options prioritaires des politiques agricoles d'intégration et veiller au développement et à la consolidation du marché sous régional

Etape 6 : Améliorer le jeu de rôle des institutions publiques des ONG et des OPA

La présente note reproduit la synthèse commentée des travaux de commissions de l'atelier national.

⁴ Politiques de développement agricole. Concepts et expériences. FAO 2005

4.1 ETAPE 1 : IDENTIFIER LES FACTEURS DETERMINANTS DES COUTS DE PRODUCTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE FAMILIALE

Objectifs : Déterminer les facteurs qui influent sur la situation économique des catégories de producteurs

Ce qu'il faut prendre en compte

- Coûts des facteurs
- Quantité des facteurs
- Quantité de main d'œuvre
- Rendements obtenus
- Prix des produits

Actions proposées par le groupe de travail

Activités/Actions	Responsables	Nature de l'intervention	Délais	Origine des ressources
-Déterminer les coûts standards de production des facteurs de production : -La terre, équipements, intrants (semences améliorées), l'eau.	Exploitants et pouvoir public privé (artisans)	Aménagement hydro agricole, subvention, crédit de campagne bonifié	Court et moyen terme	L'exploitant, les projets et programmes, ONG, les institutions financières, le pouvoir public
-Organiser les acteurs ;	Exploitants et leurs organisations (CPF, CRA), les services techniques de l'Etat pour la reconnaissance	Organisation professionnelles agricoles, les STE, ONG, projets et programme.	Moyen terme	L'exploitant, les projets et programmes, ONG, les institutions financières, le pouvoir public
Former les paysans à la gestion coopérative ;	Organisation professionnelles agricoles, les STE, ONG, projets et programme.	Atelier de formation (formateurs endogènes), visites d'échanges commentées,		
Accroître la production de fumure organique	Exploitant, STE,	Formation,	Court terme	L'exploitant, les projets et programmes, ONG, le pouvoir public
Former les paysans au respect de l'utilisation des doses engrais et de pesticide/produits homologués	OPA, STE, CRA	Formation/information des distributeurs intrants et producteurs,	Court terme	Recherche, STE, CPF, PTF,ONG
Former les paysans à la traçabilité des produits	OPA, STE, CRA	Formation, information encadrement	Court terme	Etat/ONG, OPA
Promouvoir la production et conservation de semence maraîchère	Recherche, STE, ONG, Exploitant	Formation des producteurs, suivi et certification de la production	Court et moyen terme	L'exploitant, les projets et programmes, ONG, le pouvoir public, prestataires de services

Commentaire : Un des objectifs de soutien de l'exploitation agricole familiale est de l'aider à améliorer ses revenus. Comme on le sait, au Burkina Faso l'agriculture familiale est multifonctionnelle et les actifs du ménage conduisent des activités productives variées afin de générer les revenus requis pour assurer le bien être. Le panel des activités productives de l'exploitation familiale est large. Il comprend la production végétale, la production animale, les activités de cueillette, la transformation artisanale et naturellement les activités non agricoles comme le commerce, l'orpillage etc..

Aider le paysan à améliorer le niveau de ses revenus, c'est non seulement l'accompagner dans la diversification des ses activités qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de gestion du risque, mais c'est aussi l'amener à réduire ses coûts de production et à obtenir des prix rémunérateurs des produits qu'il met en vente.

4.2 ETAPE 2 : RENDRE FONCTIONNELS, EFFICACES ET TRANSPARENTS LES MECANISMES DE FOURNITURE DES FACTEURS DE PRODUCTION, DE PRESTATION DE SERVICES AGRICOLES ET DE FIXATION DES PRIX

Objectifs : Compléter l'analyse de l'étape 1 par une évaluation des mécanismes de commercialisation des intrants et de fixation des prix (libres, administrés subventionnés etc..)

Ce qu'il faut prendre en compte

- Le mécanisme de commercialisation des intrants (monopoles, monopsonne oligopoles, etc.)
- Le degré de transparence des marchés,
- La qualité et le prix des intrants,
- Le contrôle de l'Etat.

A la question de savoir que faire pour réduire le prix des intrants et des services ? Les participants ont répondu par les propositions ci-dessous.

Actions proposées

Activités/Actions	Responsables	Nature de l'intervention	Délais	Origine des ressources
Plaider pour l'extension et la vulgarisation de la subvention des intrants	CPF et LCB, groupe de plaidoyer sur les engrais	Campagne de plaidoyer auprès du pouvoir public, les partenaires au développement	Court et moyen terme	Equipe de plaidoyer, PTF,
Organiser les	Groupe de plaidoyer, Etat,	Formation des organisations et	Court terme	STE, CPF,

importateurs et distributeurs d'intrants	Partenaires techniques	services techniques spécialisées		PTF, Pouvoir public
Assurer le contrôle de qualité	Etat, Pouvoir public, distributeurs d'intrants	Application de la législation réglementaire	Permanent	STE, CPF, PTF, Pouvoir public
Créer et gérer des centrales d'achat des intrants	Distributeurs, projets/programmes/institutions/OPA	Achats groupés,	Court et moyen terme	Pouvoir public, Institutions financières, CPF, Projet et Programme

Commentaire : Afin d'assurer le processus de production, il a toujours été nécessaire de disposer des intrants, des équipements et également de la fourniture des services requis. Même l'agriculture familiale ne saurait s'en passer. C'est pourquoi une véritable politique de promotion de l'agriculture familiale doit veiller au bon fonctionnement des mécanismes de distribution des agro fournitures qui garantiront ainsi la disponibilité des facteurs de production. Elle doit en même temps s'assurer que les services (appui conseil, commercialisation, financement, contrôle de qualité, etc..) sont fournis à la hauteur des attentes. Il en est attendu un impact sur la réduction des coûts de production, la transparence et l'équité dans la fourniture des services.

4.3 ETAPE 3 : AMELIORER LES RELATIONS D'AFFAIRES ENTRE LES PRODUCTEURS ET LES ACHETEURS

Objectifs : Evaluer l'influence des acheteurs sur la fixation des prix (collecteurs, grossistes, détaillants, exportateurs, etc. .)

Ce qu'il faut prendre en compte

- Différence des prix de vente par catégorie de producteurs, par site, par localité
- Influence de la qualité sur la détermination du prix
- Instruments de mesure pour les achats
- Mécanisme de distorsion des prix (achat avec chapeau, etc.)

Que faire pour améliorer le potentiel de négociation des producteurs? Actions proposées :

Activités/Actions	Responsables	Nature de l'intervention	Délais	Origine des ressources
Produire de la qualité	Producteur, CPF, LCB, STE, pouvoir public	Information et formation des producteurs et consommateurs	Permanente	Pouvoir public, Institutions financières, CPF,

				Projet et Programme
Créer des infrastructures de conservation et de transformation	Projet, Programmes, CPF,	-Construction, équipement et aménagement des infrastructures -formations thématiques	Court et moyen terme	Pouvoir public, Institutions financières, CPF, Projet et Programme
Créer des comptoirs d'achat/vente	Producteurs, OPA, pouvoir public, projets et programmes,	-Organisation de la vente groupée -contrat d'achat/vente ; -Harmonisation d'unité de mesures ; -détermination de prix de référence ;	Cout et moyen terme	Pouvoir public, Institutions financières, CPF, Projet et Programme

Commentaire : Même si certains pensent que l'agriculture familiale doit d'abord assurer sa subsistance, on constate que par la force des choses, elle est amenée à se mettre en rapport d'affaire avec les autres acteurs de l'économie nationale. L'autosubsistance n'est plus une option de développement valable, compte tenu de l'ouverture des économies et la mondialisation. C'est pourquoi, la politique de soutien des exploitations familiales doit aider celles-ci à s'adapter au nouveau contexte et à affronter les exigences des marchés. Les acteurs de l'agriculture familiale doivent opérer avec aisance tant sur les marchés des intrants, des finances, que des produits. Afin qu'ils puissent le faire, il faut les former et les accompagner dans leur démarche vers la professionnalisation. Pour bien vendre, même s'il s'agit de ses excédents, il faut que le produit corresponde à une demande décrite en termes de quantité, de qualité et de prix. C'est donc dire que l'exploitation agricole familiale doit tenir compte des exigences de ses clients : ménages pour les consommations finales et industriels pour les consommations intermédiaires.

4.4 ETAPE 4 : PRENDRE EN COMPTE LES REGLES ET LES CONVENTIONS DU COMMERCE MONDIAL

Objectifs : S'informer sur le contexte mondial et évaluer son influence sur la prise de décision des producteurs

Ce qu'il faut prendre en compte

- Quels sont les pays concurrents du Burkina pour le produit considéré et leur influence sur le prix et les marchés?
- Les tendances du marché mondial en ce qui concerne les échanges du produit considéré ;
- Les engagements du Burkina : OMC, APE/ACP etc..
- Comment les prix internationaux se répercutent sur les prix nationaux ?

Le groupe de travail a proposé les éléments suivants à prendre en compte dans l'analyse de situation en ce qui concerne le maraichage.

Produit	Facteurs à prendre en compte				
	Pays concurrents	Influence	Tendance	Engagements du Burkina	Incidences sur les prix nationaux
Pomme de terre	Mali, Hollande, France	Baisse de prix Hausse de prix Période unique (décembre) d'approvisionnement des semences	Baisse et hausse des prix selon les périodes	APE/ACP : produit sensible	Baisse et hausse des prix selon les périodes
Haricot vert	Maroc, Kenya, Sénégal	Baisse de la marge bénéficiaire due aux coûts de transport et de production	Baisse de la production nationale Augmentation des prix au plan international Hausse de la consommation au niveau sous-régional	OMC : produit sensible création de devise	
Oignon	Niger, Hollande	Baisse de prix de vente Insuffisance de semences de base Quantité insuffisante de semences certifiées	Forte demande Prix intéressant à la vente	OMC : produit sensible création de devise	Baisse des prix nationaux

Afin d'améliorer le potentiel de négociation du Burkina Faso sur le marché mondial, le groupe de travail a fait les propositions suivantes :

Actions /activités	Responsables	Nature de l'intervention	Délais	Origine des ressources
Prospecter auprès d'autres pays fournisseurs de semences	CPF		T2 2011	CPF
Organiser l'approvisionnement Former des producteurs semenciers	CPF et la DGPER (DOMPA)	Appui technique Appui financier	T3 2011	Etat
Trouver de nouvelles semences nationales	INERA		2011- 2015	PTF
Augmenter la production (assainir la filière)			2011-2012	
Créer un cadre de concertation entre l'état et les acteurs	DGPER, CPF, Exportateurs, FAO, COLEACP	Appui technique Appui		CPF Etat PTF
Organiser l'exportation sous-régionale			2011	
Former des producteurs semenciers et les accompagner financièrement	CPF et la DGPV, INERA, PAFASP, FAO	Appui technique Appui financier	2011 à 2013	CPF et la DGPV, INERA, PAFASP, FAO

Commentaire : L'exploitation familiale agricole subit les influences des règles mondiales de commercialisation (OMC, ACP/CEE, etc..) du fait qu'elle prend progressivement sa place dans le tissu économique national. Elle est le plus grand client des intrants importés. C'est elle qui fournit la plus grande partie des exportations agricoles (coton, bétail, fruits et légumes, oléagineux, etc..). Dès que les prix mondiaux des facteurs de production, tout comme ceux des produits agricoles changent, les effets sont indubitablement ressentis après un certain délai dépendant de la vitesse de rotation des biens et services importés. Aussi, toute politique de soutien de l'agriculture familiale ne saurait passer sous silence cette réalité. Elle doit veiller à mettre en place des mécanismes visant à minimiser leur impact sur les fragiles économies comme celles des paysans notamment des petits producteurs.

4.5 ÉTAPE 5 : METTRE EN ŒUVRE LES OPTIONS PRIORITAIRES DES POLITIQUES AGRICOLES D'INTEGRATION ET VEILLER AU DEVELOPPEMENT ET A LA CONSOLIDATION DU MARCHE SOUS REGIONAL

Objectifs : Intégrer l'information sur les politiques agricoles communautaires et sur les marchés régionaux comme éléments de prise de décision.

Ce qu'il faut prendre en compte

- Produits concurrents avec d'autres pays ;
- Production, rendement, saisonnalité, prix ;
- Tarifs imposés aux pays tiers ;
- Termes du commerce sous régional (accord UEMOA/CEDEAO).

Que faire pour améliorer la position de concurrence du Burkina Faso par rapport aux autres pays de la sous région?

Le groupe de travail a répondu comme suit :

- Elargir les débouchés ;
- Développer des politiques et stratégies commerciales adaptées ;
- Renforcer la position du pays dans le commerce régional ;
- Baisser les prix (si importation se fait au moment de la récolte de la PdT au Burkina)

Constats :

Pomme de terre : hausse de prix (si importation coïncide à la période hors récolte de la PdT au

Burkina); Période unique (décembre) d'approvisionnement des semences qui influence négativement sur la période de production d'où l'influence de prix

Haricot vert : Pays concurrents : Kenya, Maroc, Sénégal sur le marché européen

Influence : Baisse de la marge bénéficiaire due aux coûts de transport et de production

Commentaire : Le marché sous régional est à la portée de l'exploitation agricole familiale. Du reste elle approvisionne déjà la sous région en fruits (mangues) et en légumes (tomate, oignon, chou pommé, carotte, pomme de terre), en bétail sur pieds et en volaille. Un des objectifs des politiques agricoles communes qui a un impact direct sur l'agriculture familiale est l'organisation d'un marché régional intégré des produits agricoles. Cette une opportunité implique que les exploitations agricoles familiales accroissent leur professionnalisme et leur capacité de production, afin d'occuper la place qui leur revient sur ce marché. Elles seront en compétition avec les autres agriculteurs de la sous région, par conséquent elles devront améliorer leur compétitivité dans le commerce régional par la mise en marché de produits en quantité et en qualité suffisantes à des prix et à des délais de livraison acceptables. En ce qui concerne l'oignon et la tomate le Burkina Faso pourrait relever le défi de satisfaire son marché intérieur en toute saison et prendre une place importante sur la marché régional desdits produits.

4.6 ETAPE 6 : AMELIORER LE JEU DE ROLE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES DES ONG ET DES OPA

Objectifs : Identifier le rôle des acteurs dans la mise en œuvre des actions retenues dans la rubrique que faire ?

Ce qu'il faut prendre en compte

- Capacités à assumer leur nouveau rôle ;
- Capacité à accepter les changements nécessaires ;
- Existence ou pas de politiques fiscales, commerciales, de crédit, de système de régulation des prix, de diffusion des technologies, d'appui conseil, de soutien aux investissements, de développement des infrastructures
- Capacité d'intervention des ONG
- Capacité d'organisation actuelle des producteurs.

Actions proposées pour faciliter les changements :

- Intervention auprès des pouvoirs publics pour qu'ils mettent en place les instruments

proposés ;

- Suggérer des réorientations du rôle des institutions publiques pour qu'elles puissent agir en fonction des nouveaux besoins ;
- Suggérer une réorientation des politiques d'investissements ;
- Identifier les décisions (résolution) que les OPA doivent prendre (par exemple regroupement des produits, achat groupés des intrants et.), fonctionnement démocratique et transparente des OPA

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions proposées, les rôles des acteurs ont été identifiés par le groupe de travail comme suit :

Rôle des institutions publiques

- Définitions des cadres réglementaires ;
- La politique de promotion des filières ;
- La régulation des prix, contrôle des prix et des marges ;
- Appui technique et financier.

Rôles des ONG

- Appui technique et financier ;
- Plaidoyer .

Rôles des OPA

- Organisation / sensibilisation des membres ;
- Production ;
- Influence de politiques commerciales ;
- Plaidoyer.

5 CONCLUSION

Au Burkina Faso, l'agriculture familiale est la forme dominante d'agriculture pratiquée à côté de l'agriculture capitaliste ou entrepreneuriale assez marginale même si cette dernière est en phase de développement grâce à la politique d'implication du secteur privé dans l'agriculture.

L'agriculture familiale a non seulement l'avantage d'être un produit de l'histoire du pays, mais elle repose sur l'emploi des actifs des familles rurales qui autrement vont agrandir le flot de l'exode rural. Voici des arguments qui militent en faveur d'une politique de soutien des exploitations agricoles. Il appartiendra à l'Etat et à ses partenaires techniques et financiers de même qu'aux ONG de prendre résolument la décision de développer l'agriculture en la faisant reposer sur cette réalité sociale qu'est le modèle familial.

Toutefois, force est de constater qu'elle doit fortement évoluer afin de s'intégrer harmonieusement à l'économie nationale, sous régionale et internationale. Pour y parvenir, elle doit recevoir une attention particulière de la part des autorités publiques nationales et des partenaires techniques et financiers sous forme d'appuis techniques divers et d'investissements conséquents.

Compte tenu du nouvel environnement institutionnel issu des réformes structurelles, l'implication des producteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement est requise. Elle se fera d'autant mieux que les cadres de concertation sont fonctionnels. C'est pourquoi, il est recommandé que les acteurs du secteur fruits et légumes particulièrement ceux du secteur maraîcher, tirant leçon du passé, reprennent les négociations avec les autorités publiques pour la mise en place d'un véritable cadre de concertation leur permettant de se retrouver et de s'impliquer davantage dans la conduite et la coordination des actions de développement du secteur.